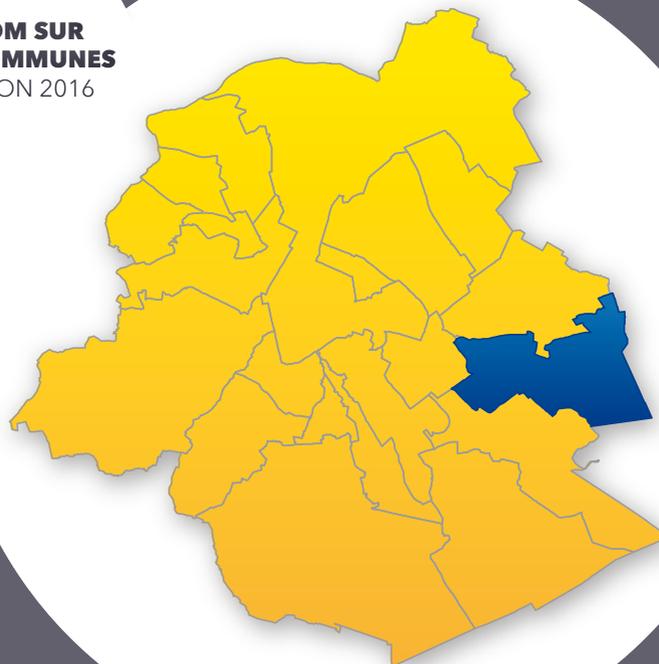




**ZOOM SUR
LES COMMUNES**
ÉDITION 2016



zoom sur

WOLUWE-SAINT-PIERRE



OBSERVATOIRE DE
LA SANTÉ ET DU SOCIAL
DE BRUXELLES



OBSERVATORIUM
VOOR GEZONDHEID EN
WELZIJN BRUSSEL



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE
GEMEENSCHAPPELIJKE GEMEENSCHAPSCOMMISSIE



INSTITUT DE RECHERCHES
INTERDISCIPLINAIRES SUR BRUXELLES
UNIVERSITÉ SAINT-LOUIS - BRUXELLES



UNIVERSITÉ SAINT-LOUIS - BRUXELLES

Réalisation

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse
Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale
Institut de recherches interdisciplinaires sur Bruxelles, Université
Saint-Louis - Bruxelles (direction : Benjamin WAYENS)

Traduction

Brussels Translation

Mise en page

Centre de Diffusion de la Culture Sanitaire asbl :
Nathalie DA COSTA MAYA

Pour plus d'informations

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse

Roger KALENGA-MPALA
Perspective
Rue de Namur, 59 – 1000 Bruxelles
ibsa@perspective.brussels – www.ibsa.brussels

Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale

Marion ENGLERT et Sarah LUYTEN
Commission communautaire commune
183 avenue Louise – 1050 Bruxelles
observat@ccc.irisnet.be – www.observatbru.be

Dépôt légal

D/2016/9334/15
D/2016/6374/263

Reproduction autorisée moyennant mention de la source :

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse et
Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale
(Commission communautaire commune), 2016,
Zoom sur les communes : Woluwe-Saint-Pierre.

Dit document is eveneens beschikbaar in het Nederlands.

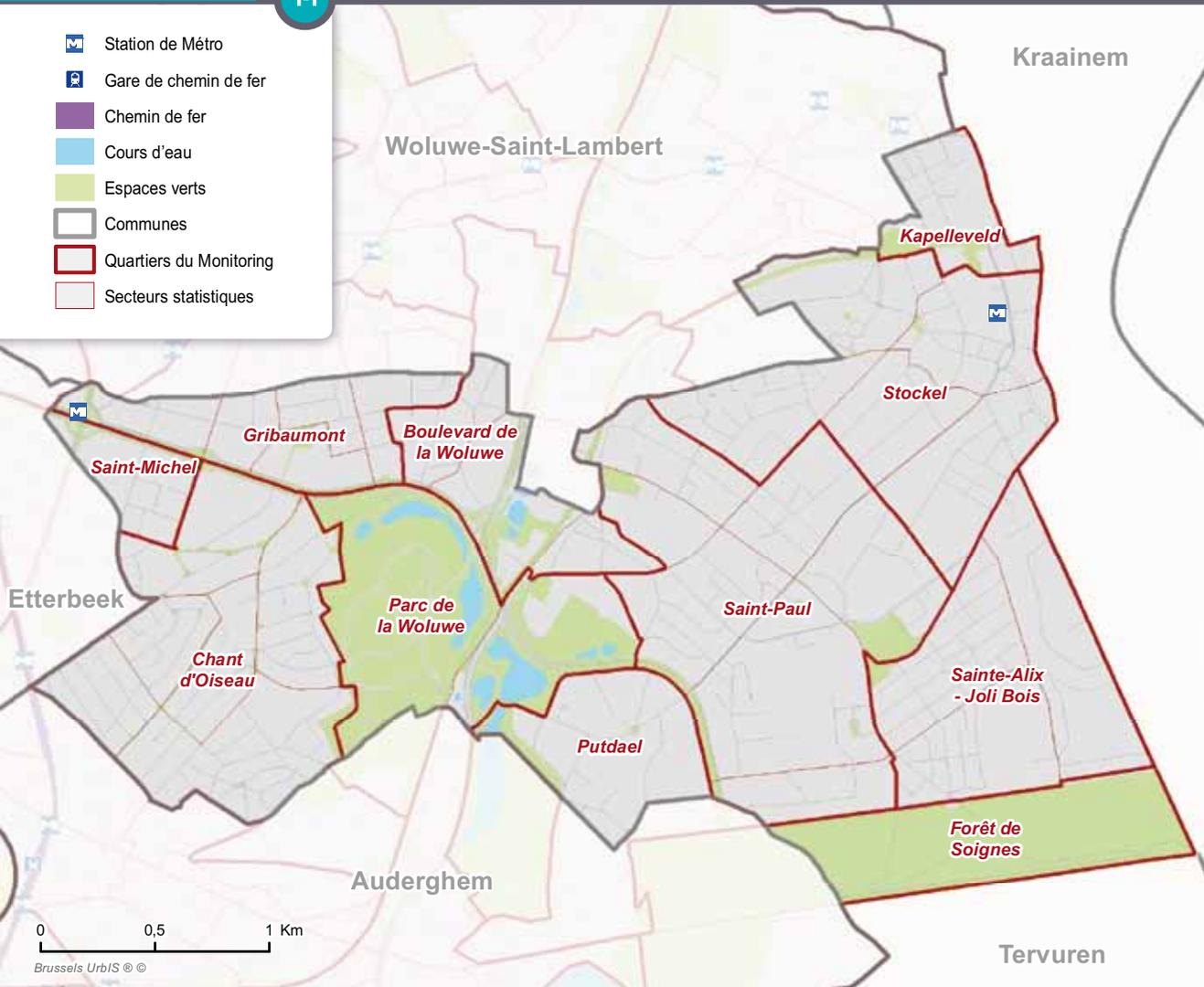
1. WOLUWE-SAINT-PIERRE ET SES HABITANTS EN QUELQUES MOTS	4
2. POPULATION	9
2.1. Évolution et mouvement de la population	9
2.2. Structure par âge et sexe	10
2.3. Nationalités	12
2.4. Ménages	13
3. PETITE ENFANCE	14
3.1. Évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans	14
3.2. Offre d'accueil : taux de couverture et accessibilité	14
4. ENSEIGNEMENT	16
4.1. Évolution de la population âgée de 3 à 17 ans	16
4.2. Population scolaire : niveau, lieu de scolarité et forme d'enseignement	17
4.3. Retard scolaire	18
5. MARCHÉ DU TRAVAIL	19
5.1. Position socioéconomique de la population	19
5.2. Taux d'activité, d'emploi et de chômage	20
5.3. Profil des demandeurs d'emploi inoccupés	21
5.4. Travailleurs à temps partiel	21
6. ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	22
6.1. Emploi intérieur	22
6.2. Entreprises	23
6.3. Évolution 2006-2013	24

7. REVENUS	25
7.1. Revenus fiscaux	25
7.2. Personnes vivant avec une allocation	28
7.3. Bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM)	29
8. FINANCES COMMUNALES	30
8.1. Indicateurs clés sur les finances communales	30
8.2. Structure des principales recettes et dépenses ordinaires	30
8.3. Investissements	32
9. LOGEMENT	33
9.1. Caractéristiques du parc de logements	33
9.2. Parc de logements sociaux	35
9.3. Loyers et prix de ventes immobilières	35
10. SANTÉ	36
10.1. Santé des nouveau-nés	36
10.2. État de santé général	38
GLOSSAIRE	41
ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	45
POUR EN SAVOIR PLUS	46

1. WOLUWE-SAINT-PIERRE ET SES HABITANTS EN QUELQUES MOTS¹

1-1

Carte de repérage de Woluwe-Saint-Pierre



PAYSAGE ET STRUCTURE URBANISTIQUE DU TERRITOIRE COMMUNAL

Woluwe-Saint-Pierre (8,9 km², 5,5 % du territoire régional) est une commune située à l'est de la Région. Elle est bordée par Woluwe-Saint-Lambert au nord, Kraainem (Région flamande) à l'est, Tervuren (Région flamande) et Auderghem au sud et Etterbeek à l'ouest.

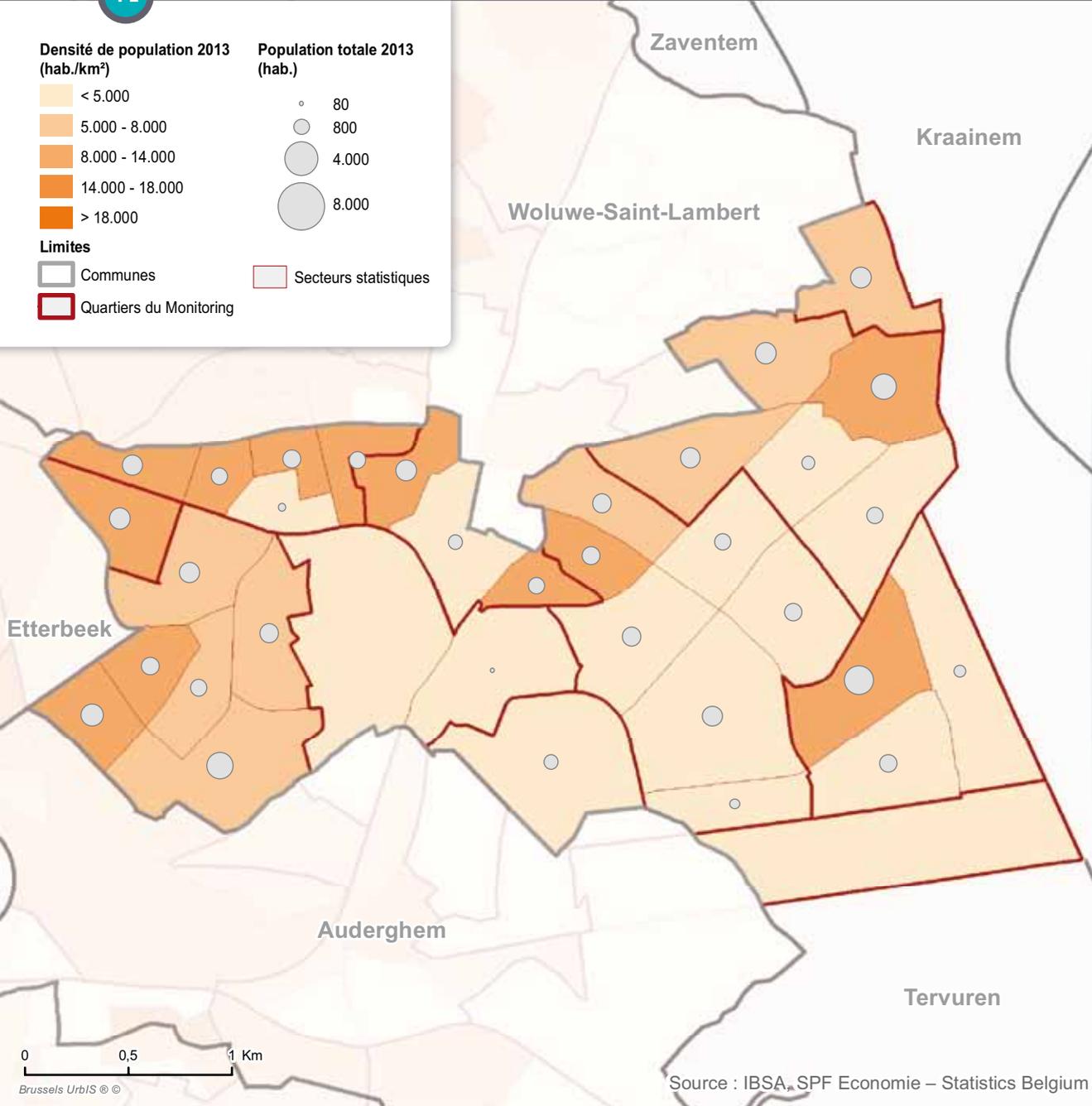
La **carte de repérage** 1-1 permet de visualiser les découpages statistiques, à savoir les **secteurs statistiques**² et les **quartiers** du Monitoring des Quartiers. La commune de Woluwe-Saint-Pierre compte 11 quartiers. Les limites de ces quartiers ne concordent pas toujours avec les limites communales, ils peuvent donc être à cheval sur plusieurs communes. C'est le cas des quartiers Kapelleveld, Stockel, Boulevard de la Woluwe et Gribaumont (avec Woluwe-Saint-Lambert), Saint-Michel (avec Etterbeek), Chant d'Oiseau, Parc de la Woluwe et Putdael (avec Auderghem) et Forêt de Soignes (avec Auderghem, Uccle et Watermael-Boitsfort).

La commune est coupée en deux par une vaste zone verte constituée des étangs Mellaerts, du parc de Woluwe, du parc Parmentier ainsi qu'une portion du parc des Sources et du domaine de Val Duchesse. Ces **espaces verts** suivent le cours de la Woluwe, un affluent de la Senne. Cette zone comprend également un tronçon de la « Promenade Verte » bruxelloise (au niveau de l'ancienne ligne de chemin de fer Bruxelles-Tervuren) jouant un rôle important dans le **maillage vert et bleu** de la Région. L'extrémité sud-est de la commune est inhabitée, car il s'agit d'une partie de la Forêt de Soignes.

1 Une bibliographie sélective est reprise en fin de document page 46.

2 Les mots en bleu sont définis dans le glossaire se trouvant à la fin du document.

1-2

Densité de population par secteur statistique, Woluwe-Saint-Pierre, 1^{er} janvier 2013

Située en **deuxième couronne**, la **densité de population** à Woluwe-Saint-Pierre est faible (4 641 habitants/km²) du fait d'une urbanisation moins concentrée et de la présence de nombreux espaces verts (publics ou privés). Les densités de population les plus élevées (entre 8 000 et 14 000 habitants/km²) sont observées à l'ouest du territoire communal, ainsi que dans les **secteurs statistiques** Kelle et Venelles (centre), Saint-Alix (à l'est) et Stockel (nord-est) **1-2**.

Noyaux villageois et grandes avenues

Le début de l'urbanisation de la commune se marque à la fin du 19^{ème} et au début du 20^{ème} siècle par la création des avenues de Tervuren, Parmentier et Grandchamp qui intégreront progressivement les hameaux de l'église Saint-Pierre, de Stockel et du Bemel à l'agglomération urbaine. Stockel abrite aujourd'hui un pôle commercial important pour la commune, autour de la place Dumont et du petit centre commercial situé à la sortie de la station de métro. Un réaménagement en piétonnier de la place Dumont est prévu.

Durant l'entre-deux-guerres, l'urbanisation se développe en direction de Stockel et vers Auderghem, les grandes propriétés étant progressivement loties. Le manoir d'Anjou en est une relique.

L'urbanisation résidentielle des plateaux : Chant d'Oiseau, Val d'Or, Konkél, Putdael et Joli Bois

C'est à partir de la Seconde Guerre mondiale que les plateaux et les espaces interstitiels entre les grandes avenues vont s'urbaniser. Les bâtiments construits après les années 1950, qui occupent l'essentiel de la partie méridionale de la commune, adoptent trois formes principales : les maisons unifamiliales mitoyennes, les villas individuelles ou jumelées et les immeubles à appartements (de petits et moyens gabarits). Si les ensembles plus récents comptent par endroit des logements sociaux, la plupart des habitations sont destinées aux classes moyennes et supérieures.

Actuellement, l'urbanisation tend à combler les espaces vides résiduels de l'est de la commune avec des lotissements, notamment à proximité de la chaussée de Stockel, au nord, ou de l'avenue des Dames blanches, dans le quartier Saint-Alix au Sud.

Caractéristiques du bâti en général

En tant que commune de **deuxième couronne**, le processus d'**urbanisation** de Woluwe-Saint-Pierre est plus tardif que les communes de **première couronne**. Ainsi, les logements très anciens - construits avant 1919 - ne représentent que 6 % du parc de logements dans la commune. Plus de trois quart des logements ont été construits après la Seconde Guerre mondiale.

Les logements de grandes tailles sont surreprésentés par rapport à la moyenne régionale, de même que les maisons de 3 à 4 façades.

Logements sociaux

En proportion du nombre de ménages, les logements sociaux sont peu nombreux à Woluwe-Saint-Pierre : on compte 5 logements sociaux pour 100 ménages dans la commune, une proportion inférieure à la moyenne régionale.

Au sud-est et au nord-est de la commune, on retrouve deux **quartiers** accueillant une part importante de logements sociaux, du fait de la présence de cités-jardins : Saint-Alix - Joli Bois et, à cheval sur Woluwe-Saint-Pierre et Woluwe-Saint-Lambert, Kapelleveld.

La cité-jardin de Joli Bois se distingue de son environnement par l'importance de la construction mitoyenne articulée autour du parvis de l'église Saint-Alix. La cité-jardin du Kapelleveld et la cité de l'Amitié (une extension plus récente) occupent l'extrême nord-est du territoire communal.

Mobilité

Le **trafic automobile** a parfois tendance à s'étendre au sein de quartiers résidentiels autour des deux grands axes de l'avenue de Tervuren et du boulevard de la Woluwe.

La desserte en **transports en commun** est relativement bonne, notamment du fait de la présence des stations de métro Stockel et Montgomery, ainsi que des trams sur l'avenue de Tervuren et les boulevards du Souverain et de la Woluwe. La prolongation de la ligne de tram 94 joue un rôle important de désenclavement. Cependant, certains **quartiers** ne sont desservis que par une ligne de bus qui les relie aux grands axes (Chant d'Oiseau, Saint-Alix, Konkél ...).

LES HABITANTS ET LEURS CARACTÉRISTIQUES

Profil démographique

Reflétant l'urbanisation de la commune, la **population** de celle-ci connaît une croissance ininterrompue jusqu'en 1970 où elle culmine à plus de 40 000 habitants. Le dernier quart du 20^{ème} siècle est par contre marqué par une baisse du nombre d'habitants. Cette baisse est liée notamment au vieillissement progressif des familles venues s'installer après la Seconde Guerre mondiale et au départ de leurs enfants qui ne sont plus compensés par de nouvelles arrivées. Au début des années 2000, la commune comptait moins de 38 000 habitants. Depuis lors, la tendance s'est inversée, tout comme dans d'autres communes de **deuxième couronne**. Entre 2005 et 2015, la population de Woluwe-Saint-Pierre a crû de 8 % - un rythme toutefois nettement moins rapide qu'à l'échelle régionale - pour atteindre 41 077 habitants au 1^{er} janvier 2015. Cela représente 3,5 % de la population en Région bruxelloise.

Woluwe-Saint-Pierre est l'une des communes les plus âgées de la Région. En effet, en 2015, l'**âge moyen** est de 41,9 ans et près d'un cinquième de la population est âgé de 65 ans ou plus. Le **ratio de dépendance** et surtout le **coefficient de vieillissement** sont plus élevés à Woluwe-Saint-Pierre qu'à l'échelle régionale. Le **coefficient de séniorité** est lui aussi supérieur dans la commune. En outre, la proportion de femmes dans la population est également plus élevée qu'au niveau de la Région (les femmes ayant une espérance de vie plus longue). Un très léger rajeunissement de la population est observé dans la commune entre 2005 et 2015, bien que la structure d'âge apparaisse relativement stable en comparaison avec la tendance régionale.

Les personnes isolées (majoritairement des femmes) sont, en proportion du nombre de **ménages**, moins présentes à Woluwe-Saint-Pierre qu'à l'échelle régionale, à l'inverse des couples avec enfants et surtout, des couples sans enfants.

Plus d'un tiers de la population est de **nationalité** étrangère, et près de deux tiers des étrangers sont issus des pays de l'Europe des 15. Les Français sont de loin les plus représentés (et en croissance) à Woluwe-Saint-Pierre, suivis par les Italiens, les Allemands et les Espagnols. La nationalité japonaise compte également parmi les dix nationalités les plus représentées dans la commune, en partie du fait de la proximité de l'école japonaise (située à Auderghem). Par ailleurs, le nombre de Polonais est en augmentation depuis l'élargissement de l'Union Européenne de 2004.

Profil socio-économique

Située à l'est de la [deuxième couronne](#), la commune de Woluwe-Saint-Pierre est caractérisée par une population mêlant essentiellement des ménages très aisés aux classes moyennes. Le [revenu moyen](#) y est le plus élevé de la Région. Les déclarations fiscales de revenus extrêmement élevés y sont notamment surreprésentées. Les revenus moyens les moins élevés se retrouvent dans quelques [secteurs statistiques](#) du nord de la commune, mais aucun ne se situe sous la moyenne régionale. Le secteur au revenu moyen le plus élevé de la Région (environ 33 000 euros) se trouve à Woluwe-Saint-Pierre, au sud-est de la commune. La grande majorité des secteurs de la commune font partie des 20 % des secteurs de la Région aux revenus moyens les plus élevés.

En lien également avec la surreprésentation des revenus très élevés dans la commune, le degré d'inégalité de revenus, mesuré par le [coefficient de Gini](#), apparaît nettement plus important à Woluwe-Saint-Pierre qu'en moyenne pour les 19 communes.

La proportion de la population qui vit avec une allocation d'aide sociale ou un revenu de remplacement (à l'exception des pensions) est nettement plus faible à Woluwe-Saint-Pierre que dans la Région dans son ensemble. Woluwe-Saint-Pierre est la commune bruxelloise avec la plus faible proportion de [bénéficiaires de l'intervention majorée](#) pour les soins de santé dans la population (8 %).

À l'échelle communale, seuls 53 % des 15-64 ans sont actifs sur le [marché du travail](#). En comparaison avec la Région bruxelloise, le [taux d'activité](#) à Woluwe-Saint-Pierre est donc nettement inférieur, tant pour les hommes que pour les femmes. Notons que le taux d'activité dans la commune pourrait être sous-estimé car les travailleurs dans les institutions européennes et internationales ne sont pas repris dans ces statistiques. Le taux d'activité est particulièrement bas parmi les jeunes (15-24 ans), du fait d'une proportion importante d'entre eux suivant des études supérieures. Le [taux de chômage](#) (11 %) est deux fois moins élevé qu'à l'échelle régionale. Il est relativement bas dans l'ensemble des secteurs de la commune, à l'exception du Kapelleveld, constitué essentiellement de logements sociaux. Les [demandeurs d'emploi inoccupés](#) à Woluwe-Saint-Pierre présentent un profil nettement plus diplômé, plus féminin et plus âgé par rapport à la moyenne régionale.

En termes d'[emploi intérieur](#), les postes d'ouvriers sont légèrement surreprésentés dans le total des [postes salariés](#) de la commune, de même que les postes occupés par des femmes. Le premier secteur en matière d'emplois est celui des activités de services administratifs et de soutien (qui inclut notamment une part des emplois liés aux titres-services), suivi du secteur de l'enseignement.

Les [naissances](#) ont lieu au sein de foyers disposant de deux revenus dans la grande majorité des cas. Concernant l'[accueil de la petite enfance](#), on compte quatre places pour dix enfants de moins de 3 ans dans la commune (contre trois pour dix au niveau régional).

Dans le cadre de l'[enseignement](#), en comparaison avec la Région bruxelloise, les élèves du secondaire qui résident à Woluwe-Saint-Pierre suivent beaucoup plus fréquemment la filière générale et moins les filières technique et professionnelle. Le retard scolaire touche nettement moins les jeunes de la commune qu'en moyenne dans la Région.

Plus de la moitié des logements sont occupés par leur [propriétaire](#) à Woluwe-Saint-Pierre, soit une proportion nettement supérieure à la moyenne régionale. Les [loyers et les prix de l'immobilier](#) sont parmi les plus élevés de la Région.

Concernant les [finances communales](#) à Woluwe-Saint-Pierre, les comptes affichent depuis plusieurs années à la fois un résultat ordinaire et cumulé positifs, notamment grâce à l'apport des recettes liées au précompte immobilier et à l'impôt des personnes physiques (IPP). Le rendement de l'IPP par habitant dans la commune est l'un des plus élevés de la Région.

La santé des habitants

L'[espérance de vie](#) des habitants de Woluwe-Saint-Pierre est supérieure à celle de la Région bruxelloise. En comparaison avec la situation régionale, la mortalité prématurée liée aux tumeurs (notamment des voies respiratoires) est moins importante chez les hommes à Woluwe-Saint-Pierre, de même que celle liée aux maladies de l'appareil circulatoire et aux causes externes pour les deux sexes. Par ailleurs, la participation au dépistage de certains cancers (sein et col de l'utérus) est plus importante à Woluwe-Saint-Pierre qu'à l'échelle régionale.

La santé dépend de nombreux facteurs dont le style de vie, l'environnement physique (conditions de travail, de logements) et social (support social et familial), l'accès et la qualité des soins, etc. Le statut social, de par ses liens avec tous les autres déterminants, est un déterminant très important de l'état de santé. Ainsi, la situation socio-économique relativement plus favorable des habitants de Woluwe-Saint-Pierre par rapport à la moyenne régionale pourrait expliquer en partie l'espérance de vie supérieure à celle de la Région.

ENJEUX

Une population relativement âgée, et de nombreuses familles

Comme d'autres communes de **deuxième couronne** en Région bruxelloise, les personnes âgées sont, en proportion, plutôt nombreuses dans la commune. Cela implique un développement de **services adaptés** aux personnes âgées.

En outre, la commune compte une proportion non négligeable de familles avec enfants. Cela multiplie donc les types de besoins, pas toujours aisément conciliables.

Conserver le cadre de vie tout en attirant des habitants, au travers d'une politique de logement adéquate

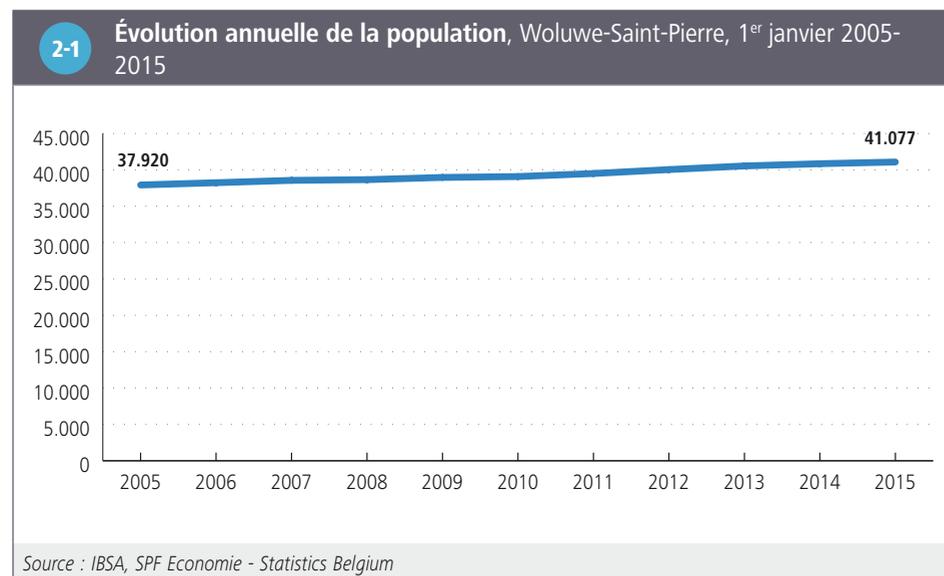
Une grande part des enjeux qui se posent à l'échelle communale est liée à la préservation du **cadre de vie**, tout en attirant des habitants, des jeunes ménages en particulier. La mise à disposition de **logements** représente donc un défi pour la commune.

La question de l'**accès** au logement se pose également pour les plus défavorisés du fait de loyers élevés et de la contraction de l'offre locative, en particulier dans un contexte où l'offre de logements sociaux est réduite sur le territoire communal. Ce problème se pose aussi pour ce qui est de l'acquisitif, surtout si l'on veut assurer un certain niveau de mixité sociale dans la commune. Woluwe-Saint-Pierre est en effet l'une des communes bruxelloises les plus chères sur le plan immobilier.

2. POPULATION

2.1. ÉVOLUTION ET MOUVEMENT DE LA POPULATION

Au 1^{er} janvier 2015, la commune de Woluwe-Saint-Pierre compte officiellement 41 077 habitants ²⁻¹, soit 3,5 % de la population en Région bruxelloise. La densité de population y est relativement faible (4 641 personnes au km², contre 7 282 à l'échelle de la Région). Entre 2005 et 2015, la population de Woluwe-Saint-Pierre a augmenté de 8 %, soit environ deux fois moins vite qu'au niveau régional (17 %). Cela correspond à un taux de croissance annuel moyen de 0,8 % à Woluwe-Saint-Pierre (contre 1,6 % en Région bruxelloise).



En 2014, la population de Woluwe-Saint-Pierre a légèrement augmenté (+0,6 %, contre +1 % à l'échelle régionale). L'évolution de la population résulte de la combinaison de trois facteurs : le solde naturel, le solde migratoire interne et le solde migratoire international ²⁻².

2-2 Mouvement de la population

	Woluwe-Saint-Pierre		Région bruxelloise	
	Nombre		Nombre	
Mouvement naturel				
Naissances (2014)	444	10,8 ‰	18.514	15,8 ‰
Décès (2014)	371	9,1 ‰	9.032	7,7 ‰
Solde naturel (2014)	73	1,8 ‰	9.482	8,1 ‰
Mouvement migratoire				
Solde migratoire interne (2014)	-68	-1,7 ‰	-13.420	-11,5 ‰
Solde migratoire international (2014)	274	6,7 ‰	16.106	13,8 ‰
Croissance totale (y compris l'ajustement statistique)				
Croissance annuelle de la population totale (2014)	236	0,6 %	11.687	1,0 %
Taux de croissance annuelle moyenne de la population totale (2005-2014)		0,8 %		1,6 %
Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium				
Note : L'ajustement statistique inclut les modifications ayant été enregistrées tardivement (après le 1 ^{er} mars de l'année suivante).				

Le **solde naturel** (le nombre de naissances moins le nombre de décès) en proportion de la population est de 2 ‰ à Woluwe-Saint-Pierre, soit nettement moins élevé qu'à l'échelle régionale (8 ‰). Cela est dû à la fois à un **taux de natalité** plus bas dans la commune (11 ‰ contre 16 ‰ au niveau régional) et à un taux de mortalité légèrement plus élevé (9 ‰ contre 8 ‰ au niveau régional).

Woluwe-Saint-Pierre affiche un **solde migratoire interne** légèrement négatif en 2014, car le nombre de personnes en provenance d'une autre commune belge venues s'installer à Woluwe-Saint-Pierre (2 935) est un peu moins élevé que le nombre de personnes qui ont quitté la commune pour s'installer ailleurs en Belgique (3 003). Le **solde migratoire international** est positif, à l'instar de la grande majorité des communes bruxelloises, car le nombre de personnes venues de l'étranger qui se sont

installées à Woluwe-Saint-Pierre (1 565) dépassent le nombre de personnes qui ont quitté la commune pour s'installer à l'étranger (1 291)³. Ces deux soldes migratoires sont, en proportion de la population, nettement moins importants à Woluwe-Saint-Pierre qu'à l'échelle de la Région.

Outre la **population officielle**, chaque commune compte aussi un certain nombre de personnes qui y habitent mais ne sont pas comptabilisées dans la population officielle (demandeurs d'asile, étrangers en situation irrégulière, diplomates et membres de leurs ménages, ...). À noter que concernant spécifiquement les naissances et les décès, les données des **Bulletins statistiques de naissance et de décès** permettent de compléter utilement les données de population officielle car elles incluent l'ensemble des personnes nées et décédées et pas seulement celles qui y résident officiellement, cf. chapitre Santé.

2.2. STRUCTURE PAR ÂGE ET SEXE

Woluwe-Saint-Pierre compte parmi les communes les plus âgées de la Région. Elle abrite en effet une proportion relativement importante de personnes âgées : en 2015, 19 % de la population a 65 ans ou plus (contre 13 % au niveau régional).

Tandis qu'à l'échelle régionale, un certain rajeunissement de la population est observé entre 2005 et 2015, la structure d'âge à Woluwe-Saint-Pierre apparaît relativement stable au cours de cette période **2-3**.

2-3 Ventilation de la population par groupe d'âge, 1^{er} janvier 2005 et 2015								
	Woluwe-Saint-Pierre				Région bruxelloise			
	2005		2015		2005		2015	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0 - 17 ans	7.652	20,2	8.410	20,5	217.522	21,6	267.922	22,8
18 - 64 ans	22.639	59,7	24.778	60,3	633.716	62,9	751.915	64,0
65 ans et plus	7.629	20,1	7.889	19,2	155.511	15,4	155.336	13,2
Total	37.920	100,0	41.077	100,0	1.006.749	100,0	1.175.173	100,0

Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

La structure de la population plus âgée à Woluwe-Saint-Pierre qu'en moyenne régionale se reflète au travers de différents indicateurs **2-4**. En 2015, l'âge moyen est de 41,9 ans à Woluwe-Saint-Pierre, contre 37,4 ans à l'échelle régionale. En outre, le **ratio de dépendance** et - de façon encore plus importante - le **coefficient de vieillissement**, sont nettement plus élevés dans la commune. On constate également que le **coefficient de séniorité** est plus élevé à Woluwe-Saint-Pierre que dans la Région, ce qui traduit une part supérieure dans la commune de personnes très âgées au sein de la population de 65 ans et plus. Enfin, la proportion de femmes est nettement plus importante à Woluwe-Saint-Pierre qu'à l'échelle régionale (avec un **rapport de masculinité** de 87 hommes pour 100 femmes, contre 95 pour 100 au niveau régional). Ce constat est en grande partie lié à la structure d'âge : les femmes, qui ont une **espérance de vie** plus longue, étant plus représentées parmi les personnes âgées.

Les indicateurs de structure de la population ont relativement peu évolué à Woluwe-Saint-Pierre entre 2005 et 2015. On note toutefois une légère baisse du coefficient de vieillissement sur cette période : alors qu'en 2005, la part des personnes âgées de 65 ans ou plus dans la population était équivalente à celle des jeunes de moins de 18 ans, elle apparaît, en 2015, légèrement inférieure. Par contre, le coefficient de séniorité a augmenté, indiquant une tendance au vieillissement de la structure d'âge de la population de 65 ans et plus.

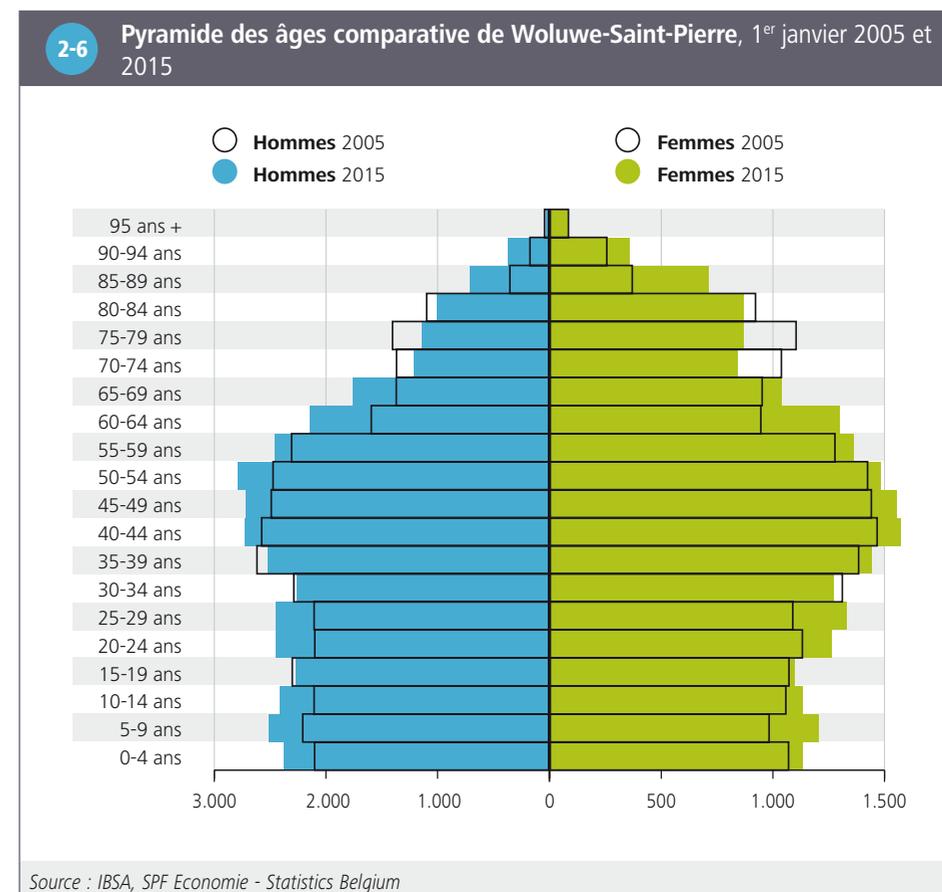
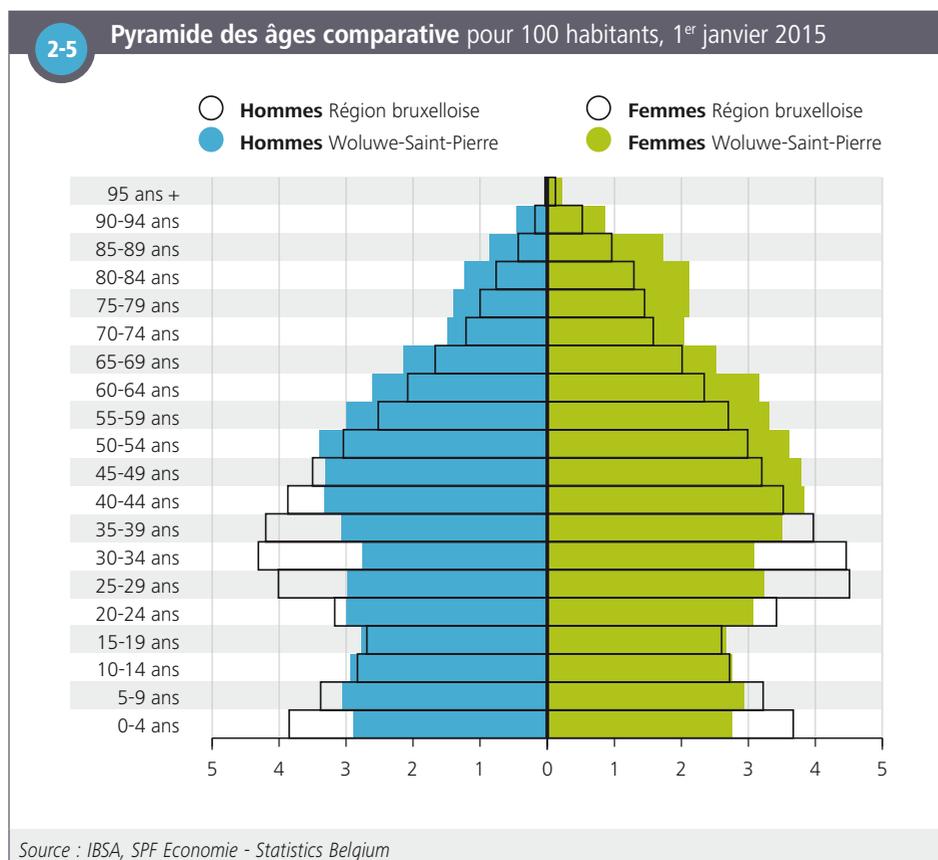
2-4 Indicateurs de structure de la population, 1^{er} janvier 2005 et 2015				
	Woluwe-Saint-Pierre		Région bruxelloise	
	2005	2015	2005	2015
Âge moyen total (années)	42,0	41,9	38,5	37,4
Âge moyen hommes (années)	39,8	39,9	36,7	36,1
Âge moyen femmes (années)	43,9	43,7	40,2	38,6
Coefficient de vieillissement [65+/0-17] (%)	99,7	93,8	71,5	58,0
Ratio de dépendance [(0-17)+(65+)]/(18-64) (%)	67,5	65,8	58,9	56,3
Coefficient de séniorité [80+/65+] (%)	32,3	39,1	30,4	32,5
Rapport de masculinité (%)	86,1	87,5	92,4	95,1

Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

3 Ces nombres incluent les changements de registre, les radiations et les réinscriptions après radiations.

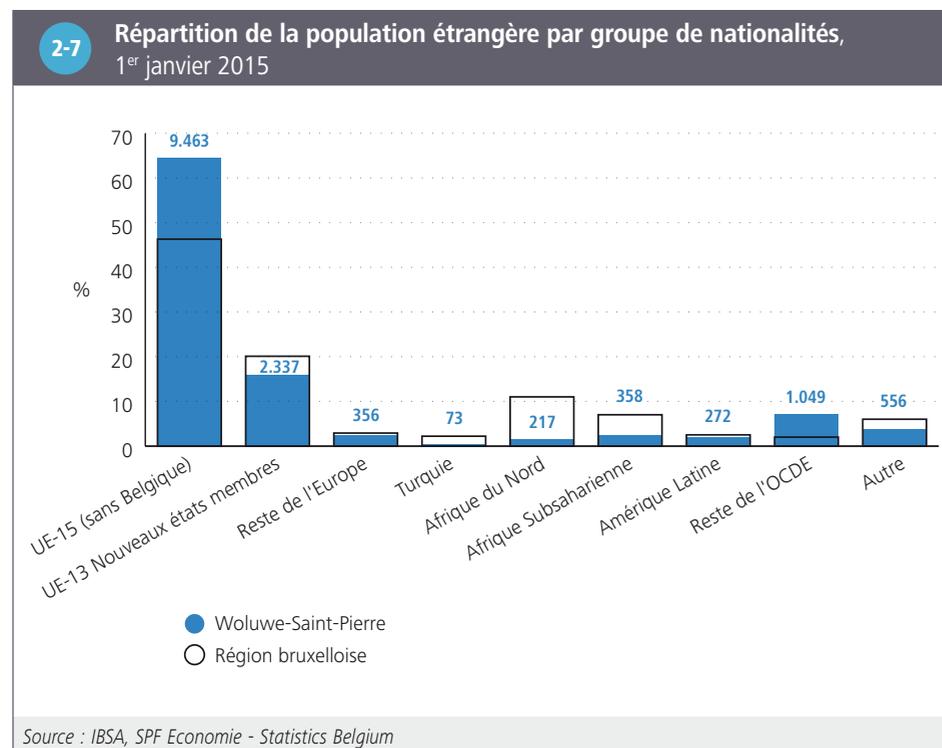
La première **pyramide des âges comparative** illustre l'aspect très contrasté de la pyramide des âges à Woluwe-Saint-Pierre par rapport à celle de la Région bruxelloise. Contrairement à la pyramide des âges régionale en forme de sapin, la pyramide des âges de la commune est nettement plus droite. En effet, en comparaison avec la Région, les femmes de 20 à 40 ans, les hommes de 20 à 50 ans et les enfants de moins de 10 ans y sont globalement sous-représentés. En revanche, les hommes de plus de 50 ans et les femmes de plus de 40 ans sont surreprésentés à Woluwe-Saint-Pierre. Les femmes de 75 à 89 ans sont, en proportion, particulièrement nombreuses dans la commune **2-5**. Notons par ailleurs que l'**indice conjoncturel de fécondité** est plus bas à Woluwe-Saint-Pierre (1,6) qu'en moyenne régionale (1,9).

L'évolution de l'allure de la deuxième **pyramide des âges entre 2005 et 2015** témoigne de la relative stabilité de la structure d'âge à Woluwe-Saint-Pierre **2-6**. La légère augmentation de la population s'observe à des degrés divers dans la plupart des tranches d'âge, avec toutefois une augmentation un peu plus marquée du nombre de personnes âgées de 60 à 64 ans et de 85 à 89 ans (surtout des femmes). À l'inverse, une certaine baisse du nombre de personnes entre 70 et 84 ans est observée à Woluwe-Saint-Pierre au cours de cette période. Ces deux derniers phénomènes (augmentation du nombre de personnes de 85 ans et plus, et baisse des 70-84 ans) ne sont toutefois pas spécifiques à Woluwe-Saint-Pierre et s'observent également à l'échelle régionale.



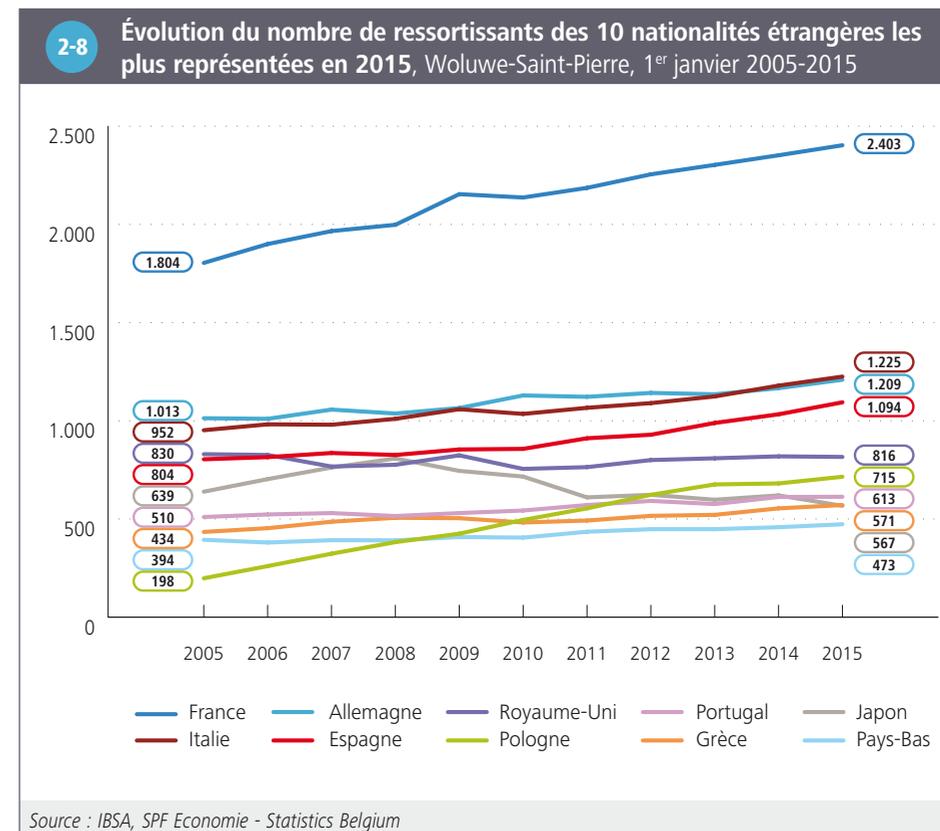
2.3. NATIONALITÉS

Au 1^{er} janvier 2015, 14 681 personnes, soit 36 % de la population de Woluwe-Saint-Pierre, ont une **nationalité** étrangère - une proportion légèrement supérieure à celle de la Région (34 %). Parmi la population de nationalité étrangère de la commune, 64,5 % sont ressortissants d'un pays de l'Europe des 15 (UE-15), 16 % des nouveaux États membres (UE-13) et 7 % du groupe «reste de l'OCDE»⁴ (dont environ la moitié sont japonais, cf. infra). Les ressortissants d'un pays de l'UE-15 et du reste de l'OCDE sont nettement plus représentés dans la population étrangère à Woluwe-Saint-Pierre qu'à l'échelle de la Région, au contraire de la plupart des ressortissants des autres groupes de pays ²⁻⁷.



Parmi les personnes de nationalité étrangère, les Français sont de loin les plus représentés à Woluwe-Saint-Pierre, suivis par les Italiens, les Allemands et les Espagnols

2-8



La plupart des ressortissants étrangers de chacune des dix nationalités les plus représentées en 2015 ont augmenté en nombre (à des degrés divers) par rapport à 2005. Le nombre de Polonais a augmenté de façon importante (en lien avec l'adhésion à l'UE de la Pologne en 2004), mais il reste modéré en comparaison avec d'autres communes de la Région. Seul le nombre de Japonais et - dans une moindre mesure - le nombre d'Anglais, ont diminué par rapport à 2005. La présence non négligeable de Japonais dans la commune est notamment liée à la localisation de l'école japonaise dans la commune voisine d'Auderghem.

4 Cette catégorie comprend les pays suivants : Australie, Canada, Corée du Sud, États-Unis, Japon et Nouvelle-Zélande.

2.4. MÉNAGES

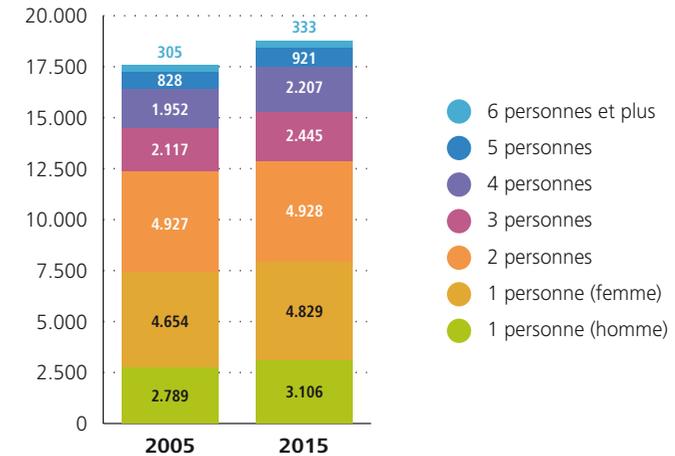
Au 1^{er} janvier 2015, Woluwe-Saint-Pierre compte 18 769 ménages privés, soit 1 197 ménages de plus qu'en 2005. En 2015, 42 % des ménages sont composés d'une seule personne, 26 % de deux personnes et 32 % de minimum trois personnes à Woluwe-Saint-Pierre (contre respectivement 42 %, 28 % et 30 % en 2005). La part de ménages de minimum trois personnes a donc légèrement augmenté à Woluwe-Saint-Pierre, au détriment des ménages de deux personnes ²⁻⁹.

La **taille** moyenne des ménages privés à Woluwe-Saint-Pierre (2,17) est très proche de celle enregistrée à l'échelle régionale (2,14) en 2015.

Les personnes isolées sont, en proportion du nombre de ménages, moins présentes à Woluwe-Saint-Pierre qu'à l'échelle régionale (42 % contre 46,5 %). À l'inverse, les couples avec enfants (25,5 % des ménages) et, surtout, les couples sans enfants (19 %) sont surreprésentés à Woluwe-Saint-Pierre. Les familles monoparentales sont légèrement moins représentées qu'au niveau régional ²⁻¹⁰. Comme dans bon nombre de communes de **deuxième couronne** (dans lesquelles la population est relativement plus âgée qu'au niveau régional), les femmes sont majoritaires parmi les personnes isolées à Woluwe-Saint-Pierre (61 % contre 50 % à l'échelle de la Région). Par ailleurs, 84 % des parents isolés (familles monoparentales) sont des femmes dans la commune (une proportion légèrement inférieure à celle de la Région)⁵.

2-9

Évolution du nombre de ménages privés par taille, Woluwe-Saint-Pierre, 1^{er} janvier 2005 et 2015



Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

2-10

Nombre de ménages privés selon le type de ménage, 1^{er} janvier 2015

	Woluwe-Saint-Pierre		Région bruxelloise	
	Nombre	%	Nombre	%
Personne isolée	7.885	42,0	252.404	46,5
Couples sans enfant	3.630	19,3	82.157	15,1
<i>Mariés</i>	2.859	15,2	56.694	10,4
<i>Cohabitants</i>	771	4,1	25.463	4,7
Couples avec enfant(s)	4.783	25,5	128.289	23,6
<i>Mariés</i>	4.028	21,5	104.484	19,3
<i>Cohabitants</i>	755	4,0	23.805	4,4
Familles monoparentales	1.997	10,6	62.690	11,6
Autres	474	2,5	17.130	3,2
Total	18.769	100,0	542.670	100,0

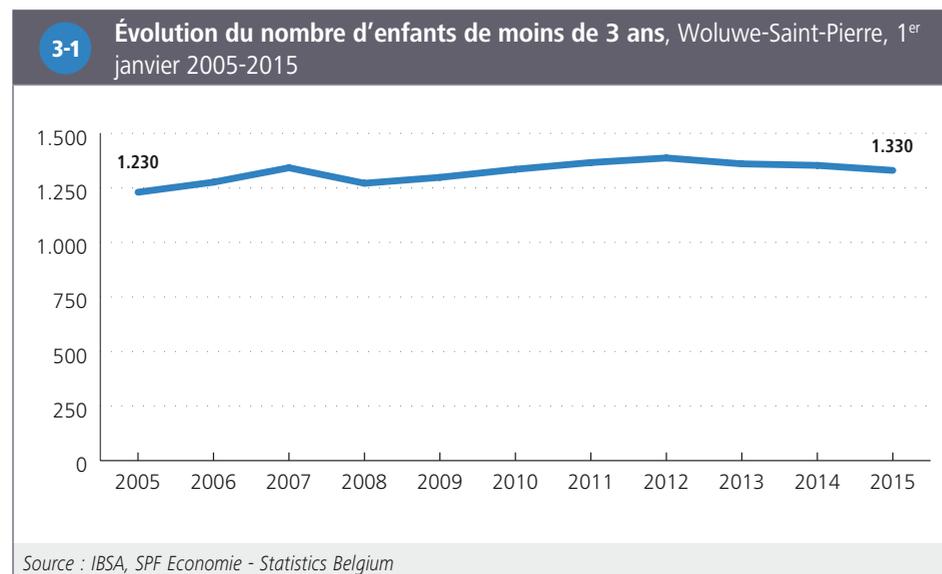
Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

⁵ À noter que chaque personne ne peut être domiciliée qu'à une seule adresse. Les enfants concernés par la garde alternée des parents ne sont donc comptés qu'une seule fois, là où ils sont domiciliés, généralement chez la mère. Le nombre de pères célibataires est donc sous-estimé.

3. PETITE ENFANCE

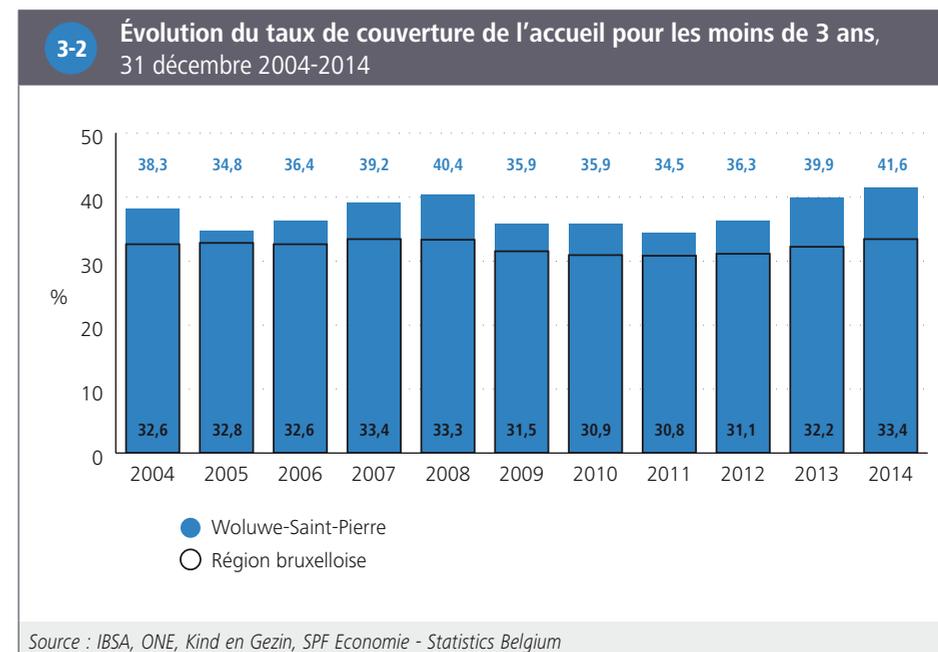
3.1. ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

Au 1^{er} janvier 2015, Woluwe-Saint-Pierre compte 1 330 enfants de moins de 3 ans, ce qui représente 3,2 % de la population totale (contre 4,6 % en Région bruxelloise). Le nombre d'enfants de cette tranche d'âge a augmenté de 8 % entre 2005 et 2015 dans la commune, une croissance nettement inférieure à celle observée au niveau de la Région (+25 %) ³⁻¹.



3.2. OFFRE D'ACCUEIL : TAUX DE COUVERTURE ET ACCESSIBILITÉ

Le **taux de couverture** de l'accueil pour les enfants de moins de 3 ans à Woluwe-Saint-Pierre est plus élevé qu'à l'échelle régionale, avec approximativement quatre places pour dix enfants de cet âge au 31 décembre 2014 (contre trois pour dix au niveau régional) ³⁻².



Au 31 décembre 2014, on dénombre au total 553 places en milieu d'accueil à Woluwe-Saint-Pierre ³⁻³. Il s'agit de l'ensemble des places, dont certaines sont réservées aux enfants du personnel d'entreprises ou d'institutions qui n'habitent pas forcément en Région bruxelloise. Comme dans les autres communes bruxelloises, il s'agit essentiellement de places dans des milieux d'accueil collectif (98 %), les milieux d'accueil de type familial (accueillant(e) étant, de manière générale, relativement peu développés dans l'ensemble de la Région.

En excluant les places réservées à certaines catégories d'enfants (ex. crèches d'entreprises, milieux d'accueil réservés à certaines communautés nationales ou religieuses) et en considérant uniquement celles dont le tarif est variable selon le revenu des parents, trois enfants de moins de 3 ans sur dix peuvent être accueillis à Woluwe-Saint-Pierre (contre deux sur dix à l'échelle de la Région bruxelloise).

3-3 Offre d'accueil pour les moins de 3 ans et accessibilité, 31 décembre 2014		
	Woluwe-Saint-Pierre	Région bruxelloise
Offre de milieux d'accueil		
Nombre de places en milieu d'accueil collectif	542	17.408
Nombre de places en milieu d'accueil familial	11	573
Nombre total de places en milieu d'accueil	553	17.981
Accessibilité de l'offre		
Nombre de places en milieu d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans	41,6	33,4
Nombre de places en milieu d'accueil (tarif selon le revenu et accessible à tous) pour 100 enfants de moins de 3 ans	29,8	19,9
Part des places en milieu d'accueil dont le tarif est selon le revenu sur le total des places (%)	71,6	70,8
<i>Source : IBSA, ONE, Kind en Gezin, SPF Economie - Statistics Belgium</i>		

4. ENSEIGNEMENT

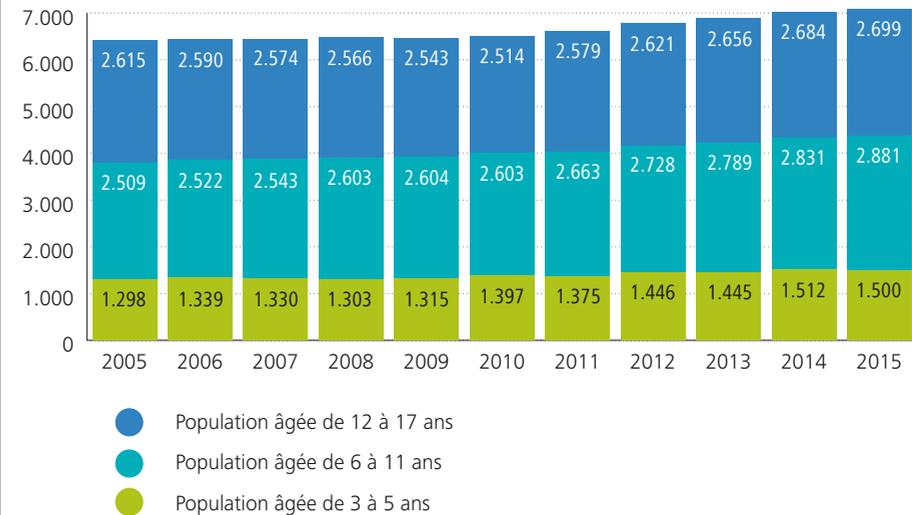
4.1. ÉVOLUTION DE LA POPULATION ÂGÉE DE 3 À 17 ANS

Entre 2005 et 2015, le nombre d'enfants et d'adolescents de 3 à 17 ans a augmenté à Woluwe-Saint-Pierre, mais leur part dans la population est restée relativement stable. En 2015, les enfants de 3 à 5 ans, de 6 à 11 ans et les adolescents de 12 à 17 ans représentent respectivement 3,7 %, 7 % et 6,6 % de la population totale dans la commune.

Notons que les chiffres de la figure 4-1 sont basés sur la [population officielle](#), ce qui implique que certains enfants (dont les parents sont inscrits au Registre d'attente ou sont en situation irrégulière par exemple) ne sont pas inclus. Ces derniers peuvent néanmoins fréquenter une école de la commune et être inclus dans les données de population scolaire (cf. point suivant). La population scolaire reprend par ailleurs des adolescents de plus de 17 ans encore en scolarité. À l'inverse, certains élèves comptabilisés dans la population officielle peuvent ne pas se retrouver dans les données de population scolaire car celles-ci incluent uniquement les élèves qui suivent un enseignement dans une école de la Communauté française ou flamande. À Woluwe-Saint-Pierre, ce dernier phénomène semble plus important que le premier dans le cas des élèves du primaire et du secondaire, car la population scolaire est inférieure au nombre d'enfants et d'adolescents repris dans les chiffres de population officielle.

4-1

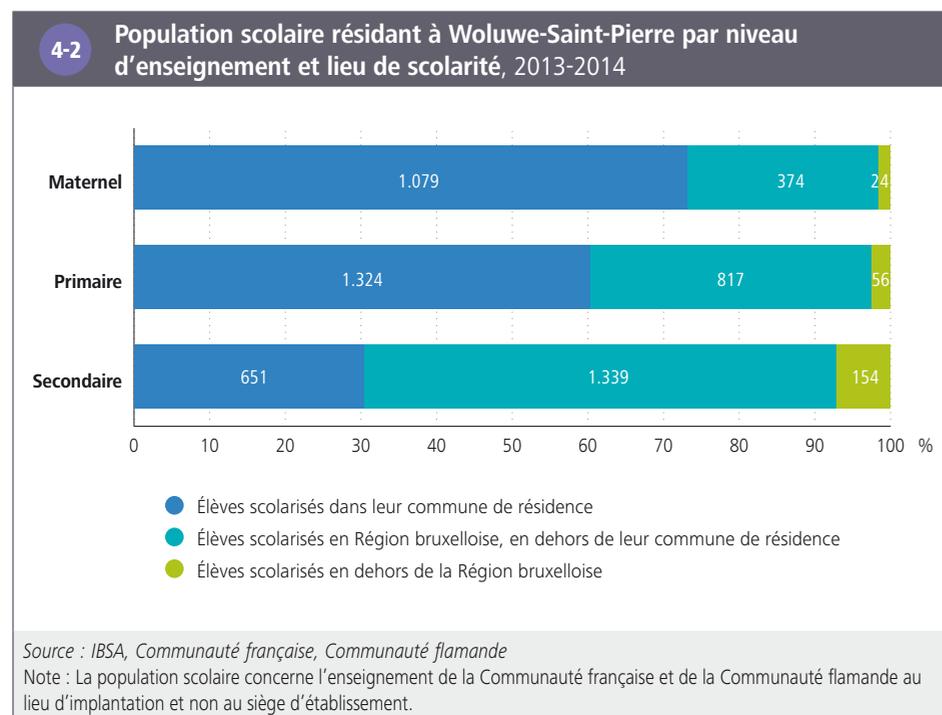
Évolution de la population de 3 à 17 ans, Woluwe-Saint-Pierre, 1^{er} janvier 2005-2015



Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

4.2. POPULATION SCOLAIRE : NIVEAU, LIEU DE SCOLARITÉ ET FORME D'ENSEIGNEMENT

Au cours de l'année scolaire 2013-2014, respectivement 1 477, 2 195 et 2 144 **élèves** résidant à Woluwe-Saint-Pierre sont inscrits dans l'enseignement maternel, primaire et secondaire de l'une des deux Communautés (française ou flamande)⁶. Parmi les élèves inscrits en maternel, 73 % fréquentent une école implantée à Woluwe-Saint-Pierre, contre 60 % parmi les élèves inscrits en primaire et 30 % parmi les élèves inscrits en secondaire **4-2**.



En comparaison avec la Région bruxelloise, en proportion, les élèves du secondaire qui résident à Woluwe-Saint-Pierre suivent beaucoup plus fréquemment la **filière** générale et moins les filières techniques et professionnelles : 48 %, 12 % et 5 % des élèves en secondaire sont inscrits respectivement dans l'enseignement général, technique et professionnel, contre 29 %, 17 % et 16 % des élèves à l'échelle régionale **4-3**. La part d'élèves dans l'enseignement spécialisé (primaire et secondaire) est par ailleurs moins élevée à Woluwe-Saint-Pierre (2,7 %) qu'à l'échelle de la Région (4,6 %).

4-3 Répartition de la population scolaire dans l'enseignement obligatoire au lieu de résidence par niveau et par forme d'enseignement, 2013-2014

	Woluwe-Saint-Pierre		Région bruxelloise
	Nombre	% dans le niveau	% dans le niveau
Enseignement primaire			
Primaire ordinaire	2.116	96,4	94,5
Primaire spécialisé	79	3,6	5,5
Primaire total	2.195	100,0	100,0
Enseignement secondaire			
Secondaire 1 ^{er} degré	687	32,0	33,7
Secondaire 2 ^e et 3 ^e degrés (et 4 ^e degré pour la Communauté française)			
<i>Général</i>	1.037	48,4	29,2
<i>Technique</i>	260	12,1	16,9
<i>Artistique</i>	5	0,2	0,4
<i>Professionnel</i>	115	5,4	16,1
Secondaire spécialisé	40	1,9	3,7
Secondaire total	2.144	100,0	100,0

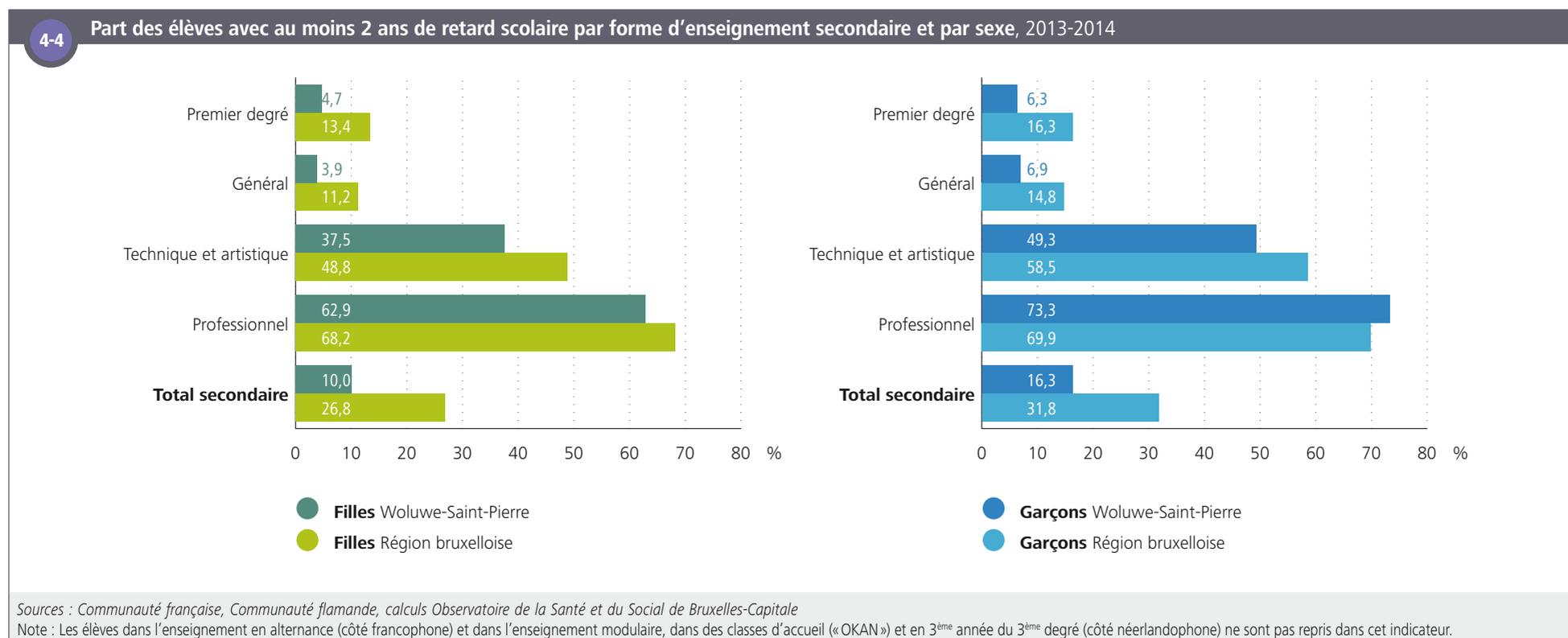
Source : IBSA, Communauté française, Communauté flamande
 Note : Les regroupements de données de la Communauté française et de la Communauté flamande ont été faits au niveau des formes d'enseignement.

6 Les élèves suivant un enseignement hors Communautés (écoles européennes, écoles internationales ou privées non homologuées par les Communautés, ou les élèves scolarisés chez eux) ne sont donc pas comptabilisés.

4.3. RETARD SCOLAIRE

La proportion d'élèves en **retard scolaire** (deux ans de retard ou plus) est liée de façon importante à la filière et ce, tant à Woluwe-Saint-Pierre qu'à l'échelle régionale. Le pourcentage d'élèves en retard scolaire est nettement plus important dans la filière professionnelle, suivie de la filière technique et artistique et ensuite de la filière générale. Par ailleurs, les garçons sont généralement plus en retard que les filles, dans la commune comme dans la Région.

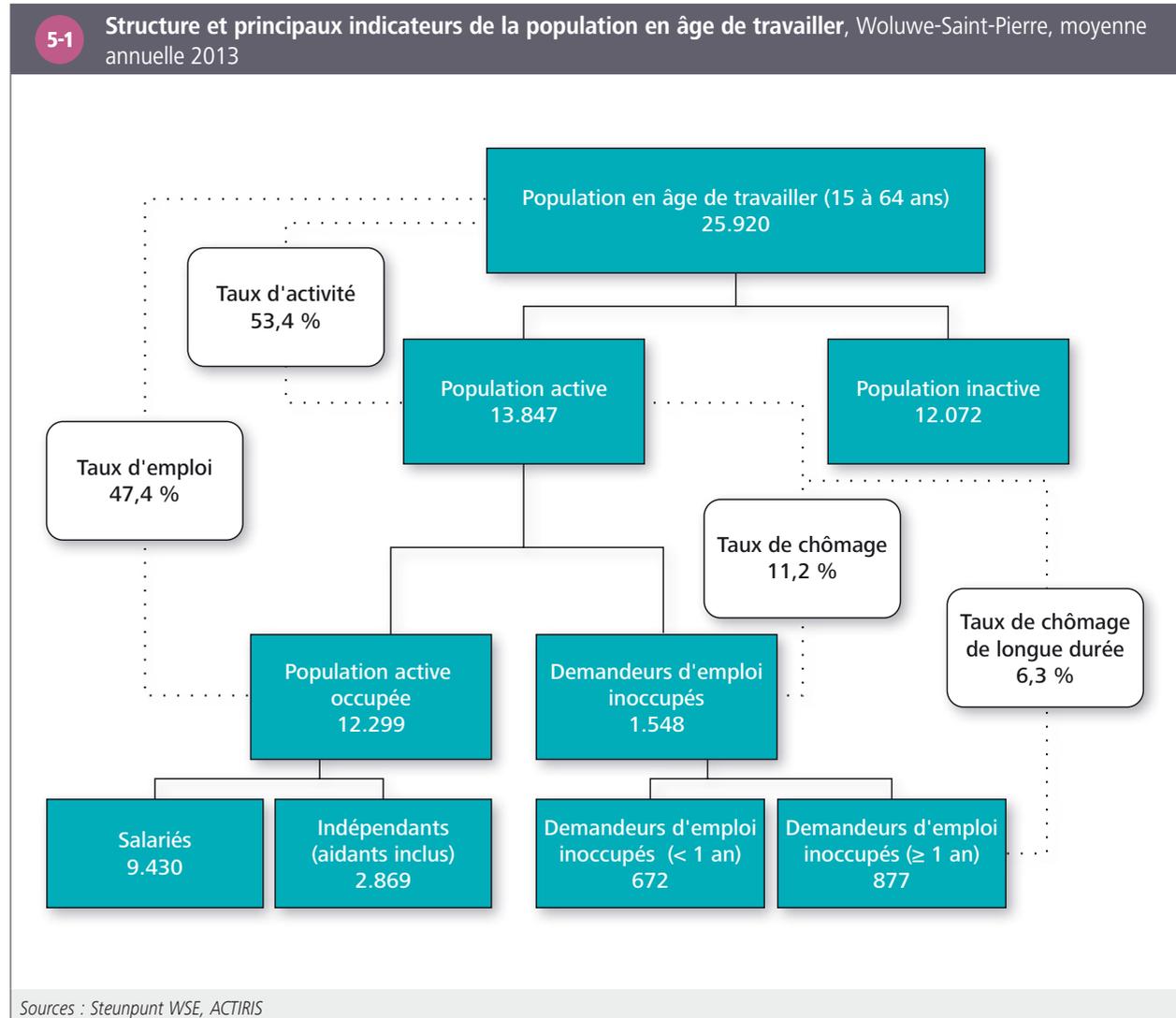
La proportion d'élèves en retard scolaire en secondaire (toutes filières confondues) est nettement moins élevée à Woluwe-Saint-Pierre qu'au niveau de la Région, tant pour les filles que pour les garçons : 10 % des filles et 16 % des garçons ont au moins deux ans de retard scolaire dans la commune, contre 27 % et 32 % à l'échelle régionale. Par rapport à la référence régionale, le retard scolaire moins important parmi les élèves de Woluwe-Saint-Pierre s'observe pour tous les degrés et filières, à l'exception de la filière professionnelle chez les garçons ⁴⁻⁴.



5. MARCHÉ DU TRAVAIL

5.1. POSITION SOCIOÉCONOMIQUE DE LA POPULATION

En 2013, un peu plus de la moitié des 25 920 personnes en âge de travailler (15-64 ans) sont actives sur le marché du travail à Woluwe-Saint-Pierre⁷. Parmi elles, neuf sur dix sont en emploi et une sur dix est inscrite auprès d'Actiris comme «demandeur d'emploi inoccupé» (DEI). Parmi ces personnes au chômage, plus de la moitié le sont depuis au moins un an **5-1**.

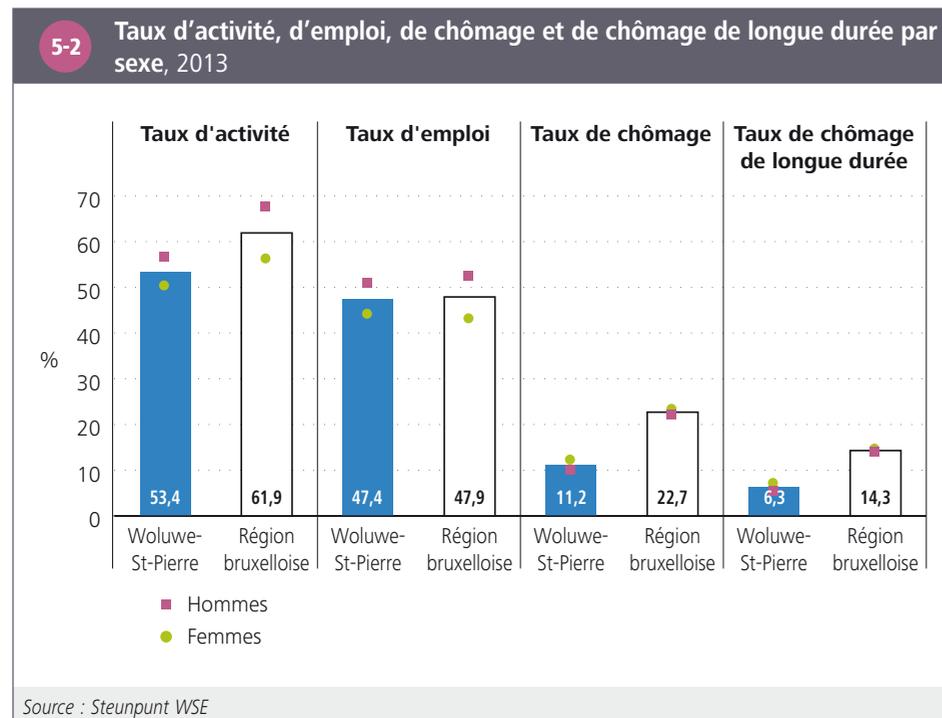


⁷ Dans ce chapitre, la population active et la population active occupée sont sous-estimées car elles ne prennent pas en compte les personnes qui travaillent dans les institutions européennes et internationales, les marins de la marine marchande, le personnel domestique et les travailleurs au noir. Notons que la commune de Woluwe-Saint-Pierre présente une proportion non négligeable de personnes travaillant dans les institutions européennes et internationales.

5.2. TAUX D'ACTIVITÉ, D'EMPLOI ET DE CHÔMAGE

En comparaison avec la Région bruxelloise, le **taux d'activité** à Woluwe-Saint-Pierre est moins élevé, tant pour les hommes que pour les femmes. Notons que le taux d'activité à Woluwe-Saint-Pierre pourrait être sous-estimé car les travailleurs dans les institutions européennes et internationales ne sont pas repris dans ces statistiques. Parmi la **population active**, le **taux de chômage** (total et de longue durée⁸) apparaît deux fois plus bas à Woluwe-Saint-Pierre qu'au niveau de la Région, tant pour les hommes que pour les femmes.

En termes de taux d'activité et d'emploi, les **inégalités de genre** sont présentes mais moins marquées à Woluwe-Saint-Pierre qu'à l'échelle régionale. La différence en faveur des hommes en termes de taux de chômage est en revanche légèrement plus importante dans la commune **5-2**.



Les **taux d'activité** et les **taux de chômage** sont inférieurs dans la commune en comparaison avec la situation régionale pour toutes les tranches d'âge, mais à des degrés divers **5-3**. Le **taux d'activité** des **jeunes** (15-24 ans) est particulièrement bas à Woluwe-Saint-Pierre, les jeunes de la commune étant nombreux à poursuivre des études supérieures.

5-3 Taux d'activité, d'emploi et de chômage par groupe d'âge, 2013

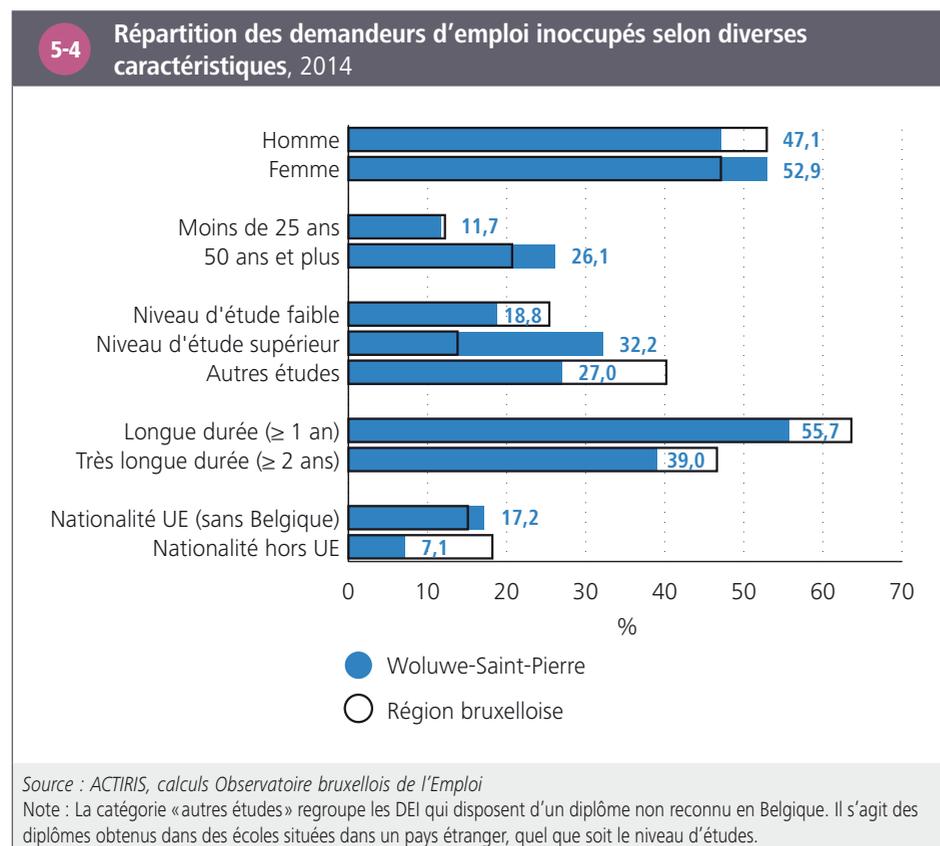
	Taux d'activité (%)		Taux d'emploi (%)		Taux de chômage (%)	
	Woluwe-Saint-Pierre	Région bruxelloise	Woluwe-Saint-Pierre	Région bruxelloise	Woluwe-Saint-Pierre	Région bruxelloise
15 à 24 ans	16,2	28,7	12,1	18,3	25,5	36,3
25 à 49 ans	65,3	73,1	58,1	57,1	11,1	21,9
50 à 64 ans	55,7	58,8	50,7	42,1	8,9	20,1
Total	53,4	61,9	47,4	47,9	11,2	22,7

Source : Steunpunt WSE

⁸ Le **taux de chômage** de longue durée correspond à la part de personnes au chômage depuis un an et plus parmi les actifs.

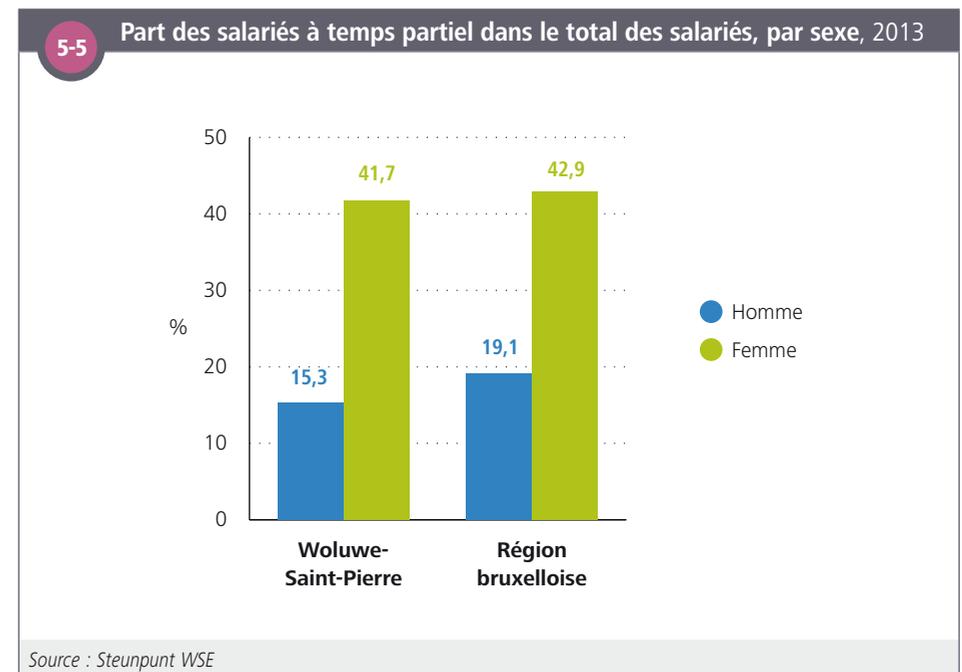
5.3. PROFIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI INOCCUPÉS

Le profil des **demandeurs d'emploi inoccupés** (DEI) diffère sensiblement à Woluwe-Saint-Pierre et au niveau de la Région, ce qui peut contribuer à expliquer en partie le **taux de chômage** relativement bas au sein de la commune. Une des différences notables se situe en termes de niveau de diplôme : en proportion, le niveau d'études des DEI à Woluwe-Saint-Pierre est nettement plus élevé qu'à l'échelle régionale (près d'un tiers d'entre eux sont diplômés de l'enseignement supérieur dans la commune). La proportion de DEI ayant un diplôme non reconnu en Belgique («autres études») est en outre nettement moindre à Woluwe-Saint-Pierre. Par ailleurs, on y retrouve - en proportion - plus de ressortissants d'un pays de l'Union européenne (EU-28), plus de femmes, et plus de personnes âgées de 50 ans et plus. Enfin, la proportion de demandeurs d'emploi de longue durée y est moins importante **5-4**.



5.4. TRAVAILLEURS À TEMPS PARTIEL

De manière générale, à Woluwe-Saint-Pierre comme à l'échelle régionale, le temps partiel touche nettement plus souvent les femmes que les hommes. La part des travailleurs à temps partiel est légèrement moins importante à Woluwe-Saint-Pierre qu'en Région bruxelloise (surtout pour les hommes) : 15 % des hommes et 42 % des femmes ayant un emploi sont à temps partiel dans la commune, contre respectivement 19 % et 43 % à l'échelle régionale **5-5**.



6. ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

6.1. EMPLOI INTÉRIEUR

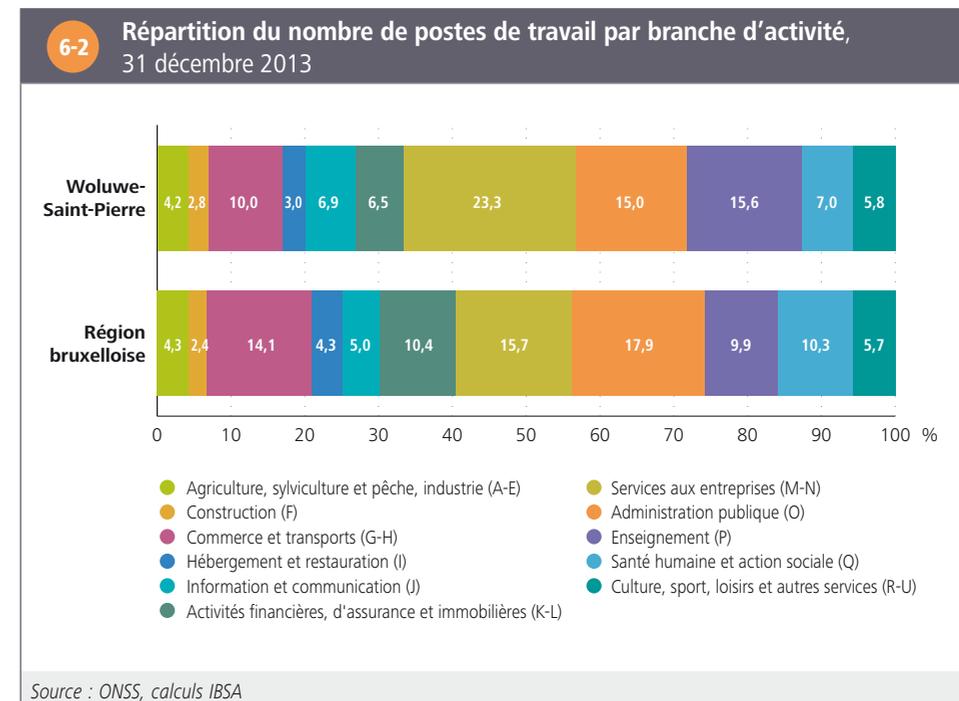
Concernant l'emploi intérieur en 2013, 13 235 salariés et 3 139 indépendants travaillent à Woluwe-Saint-Pierre (quelle que soit leur commune de résidence), ce qui représente respectivement 2 % des salariés et 4 % des indépendants de la Région.

La proportion de postes salariés occupés par des ouvriers est plus importante à Woluwe-Saint-Pierre qu'à l'échelle de la Région (25 % contre 20 %), à l'inverse des postes occupés par des employés et - dans une moindre mesure - par des fonctionnaires. Par ailleurs, la majorité des postes sont occupés par des femmes dans la commune (55 %, contre 50 % à l'échelle de la Région) ⁶⁻¹.

6-1 Nombre de postes de travail salarié au lieu de travail selon le sexe et le statut, 31 décembre 2013		
	Woluwe-Saint-Pierre	Région bruxelloise
Nombre total de postes de travail au lieu de travail	12.231	621.821
Répartition par sexe (en % du total)		
Homme	44,7	49,8
Femme	55,3	50,2
Répartition par statut (en % du total)		
Ouvriers	25,1	20,2
Employés	56,6	60,8
Fonctionnaires	18,3	19,1

Source : ONSS, calculs IBSA

La répartition des postes de travail par **branche d'activité** sur le territoire de Woluwe-Saint-Pierre indique certaines différences par rapport à la situation au niveau de la Région bruxelloise ⁶⁻². Le secteur des services aux entreprises représente le premier secteur en matière d'emplois dans la commune, avec 23 % des postes (contre 16 % à l'échelle régionale). Il s'agit majoritairement d'emplois dans le secteur des activités de services administratifs et de soutien (qui inclut notamment une bonne partie des emplois liés aux titres-services). Le deuxième secteur le plus important en termes de postes de travail à Woluwe-Saint-Pierre est celui de l'enseignement (16 % des postes, contre 10 % à l'échelle régionale), en lien avec le nombre important d'écoles sur le territoire communal.



6.2. ENTREPRISES

Les statistiques sur le **nombre d'entreprises** présentées ici portent d'une part sur les **unités locales d'établissement** (sièges d'exploitation des entreprises ayant au minimum un salarié déclaré à l'ONSS), et, d'autre part, sur les **entreprises assujetties à la TVA** (qui ne décomptent que les sièges sociaux d'entreprises)⁹.

Au 31 décembre 2013, Woluwe-Saint-Pierre compte 1 048 **unités locales d'établissement** sur son territoire (soit 3 % du nombre total d'unités en Région bruxelloise). La répartition par taille des établissements - approchée sous l'angle du nombre de salariés - indique une légère surreprésentation des entreprises de petite taille dans la commune (1 à 9 salariés) **6-3**.

6-3 Nombre d'unités locales d'établissement selon la taille, 31 décembre 2013		
	Woluwe-Saint-Pierre	Région bruxelloise
Nombre total d'unités locales d'établissement	1.048	34.881
Répartition par classe de taille en nombre de salariés (en % du total)		
1 à 9 salariés	80,2	78,2
10 à 49 salariés	15,1	16,6
50 à 199 salariés	3,7	3,8
200 salariés et plus	1,0	1,4
<i>Source : ONSS, données décentralisées, calculs IBSA</i>		
<i>Note : Localisation selon le siège de l'unité locale d'établissement.</i>		

Au 31 décembre 2014, 3 376 **entreprises assujetties à la TVA** ont leur siège social à Woluwe-Saint-Pierre, soit près de 4 % de l'ensemble des entreprises assujetties à la TVA en Région bruxelloise.

La dynamique de **créations** d'entreprises a été légèrement moins importante à Woluwe-Saint-Pierre qu'à l'échelle régionale entre 2010 et 2014. En moyenne par an, moins de 11 entreprises ont été créées pour 100 entreprises à Woluwe-Saint-Pierre contre 12 pour 100 au niveau de la Région. Les **cessations** ont également été, en proportion, légèrement moins nombreuses : en moyenne par an, 7 cessations pour 100 entreprises ont été enregistrées dans la commune, contre 8 pour 100 au niveau régional.

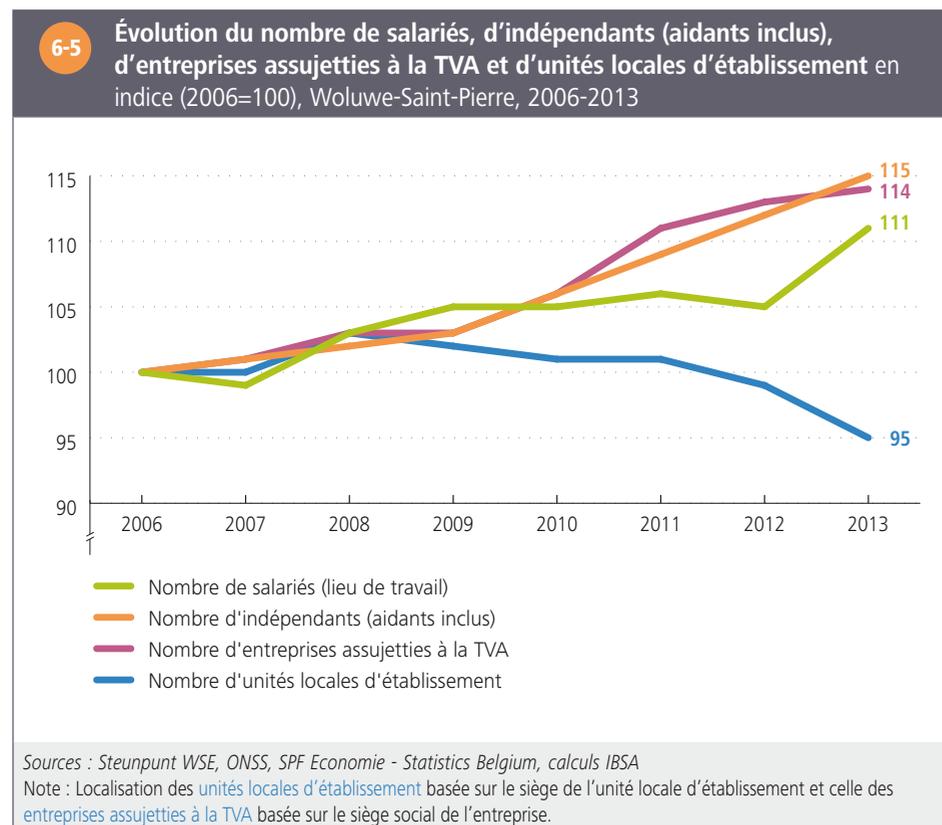
Les **faillites** d'entreprise (qui ne représentent qu'une partie des cessations) ont été - en proportion - nettement moins nombreuses à Woluwe-Saint-Pierre sur cette période (moins d'une entreprise sur 100 dans la commune contre 2,6 entreprises sur 100 à l'échelle régionale) **6-4**.

6-4 Démographie d'entreprises		
	Woluwe-Saint-Pierre	Région bruxelloise
Nombre d'entreprises assujetties à la TVA au 31 décembre 2014	3.376	94.436
Taux annuel moyen de création d'entreprises assujetties à la TVA (2010-2014) (%)	10,6	12,0
Taux annuel moyen de cessation d'entreprises assujetties à la TVA (2010-2014) (%)	6,9	8,3
Taux annuel moyen de faillite d'entreprises (2010-2014) (%)	0,9	2,6
<i>Source : SPF Economie - Statistics Belgium, calculs IBSA</i>		
<i>Notes : Localisation selon le siège social de l'unité légale. Les différents taux présentés correspondent aux taux annuels moyens calculés sur la période 2010-2014.</i>		

⁹ Le nombre d'**entreprises assujetties à la TVA** est pratiquement toujours plus élevé que le nombre d'**unités locales d'établissement** au sein d'une commune. Cela est dû au fait que les statistiques des assujettis à la TVA reprennent les entreprises qui ne déclarent aucun salarié à l'ONSS, comme c'est le cas d'un grand nombre d'indépendants. Ces entreprises sans salarié ne sont pas prises en compte dans les statistiques sur les unités locales d'établissement.

6.3. ÉVOLUTION 2006-2013

Le nombre de salariés a augmenté à Woluwe-Saint-Pierre au cours de la période 2006-2013 et ce, malgré une baisse du nombre d'unités locales d'établissement. Par ailleurs, le nombre d'entreprises assujetties à la TVA a augmenté sur la période considérée. Enfin, le nombre d'indépendants a également connu une certaine croissance à Woluwe-Saint-Pierre pendant cette période (+15 %), mais près de deux fois moins rapide qu'à l'échelle de la Région bruxelloise ⁶⁻⁵.

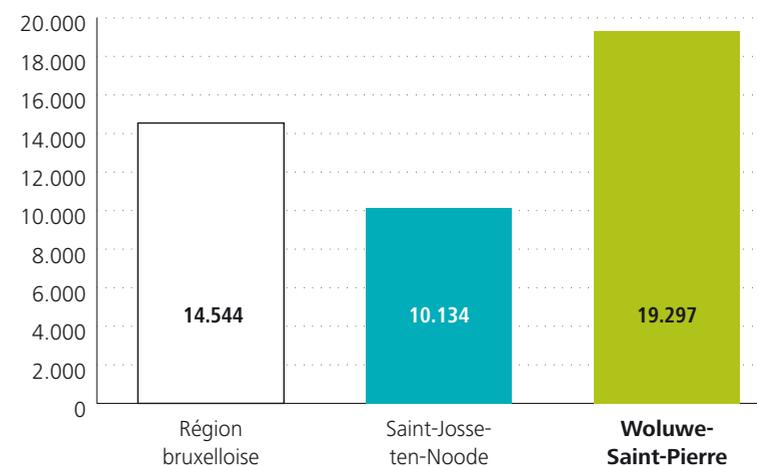


7. REVENUS

7.1. REVENUS FISCAUX

À partir des [statistiques fiscales](#) et en tenant compte de la composition des ménages, le [revenu moyen](#)¹⁰ s'élève à 19 297 euros à Woluwe-Saint-Pierre pour l'année 2012, soit 33 % au-dessus de la moyenne bruxelloise. C'est dans la commune de Woluwe-Saint-Pierre que le revenu moyen est le plus élevé de la Région et à Saint-Josse-ten-Noode qu'il est le plus bas ⁷⁻¹.

7-1 Revenu moyen après impôt par unité de consommation modifiée en euros, revenus 2012

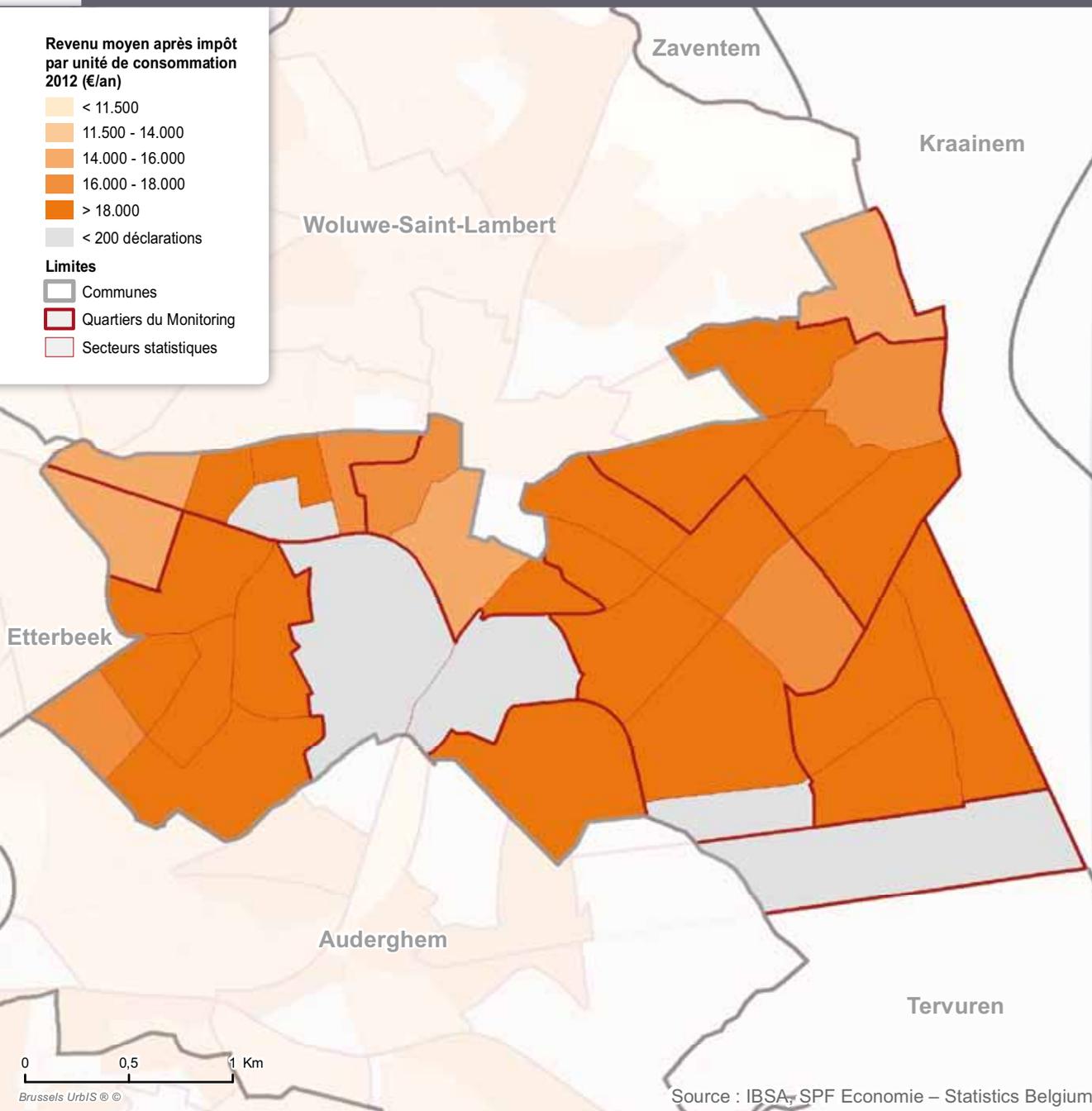


Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

¹⁰ Il s'agit ici du revenu moyen par unité de consommation modifiée (après impôt), cf. glossaire.

7-2

Revenu moyen après impôt par unité de consommation modifiée par secteur statistique, en euros, Woluwe-Saint-Pierre, revenus 2012



Les **revenus** moyens sont élevés (supérieurs à 18 000 euros) sur l'essentiel du territoire de Woluwe-Saint-Pierre **7-2**. Aucun **secteur statistique** de la commune n'affiche un **revenu moyen** inférieur à celui enregistré au niveau de la Région bruxelloise. Les revenus moyens les moins élevés (compris entre 14 000 et 16 000 euros) se situent dans les **secteurs** Rue Duc, Collège Saint-Michel, Boulevard de la Woluwe et Kapelleveld. Ce dernier secteur, situé à l'extrême nord-est de la commune, est composé en grande partie de logements sociaux (de la Cité du Kapelleveld, à cheval sur Woluwe-Saint-Pierre et Woluwe-Saint-Lambert). Dans les secteurs Centre, Don Bosco, Mimosas, Avenue Salomé et Stockel, les revenus moyens sont compris entre 16 000 et 18 000 euros. Le revenu moyen le plus élevé (supérieur à 30 000 euros) est enregistré dans le secteur Corniche verte, à l'extrémité est de la commune. Il s'agit du secteur qui affiche le revenu moyen le plus élevé de la Région.

Le degré d'**inégalité** de revenus, mesuré par le **coefficient de Gini**¹¹, apparaît nettement plus élevé à Woluwe-Saint-Pierre qu'en moyenne dans les 19 communes **7-3**.

7-3

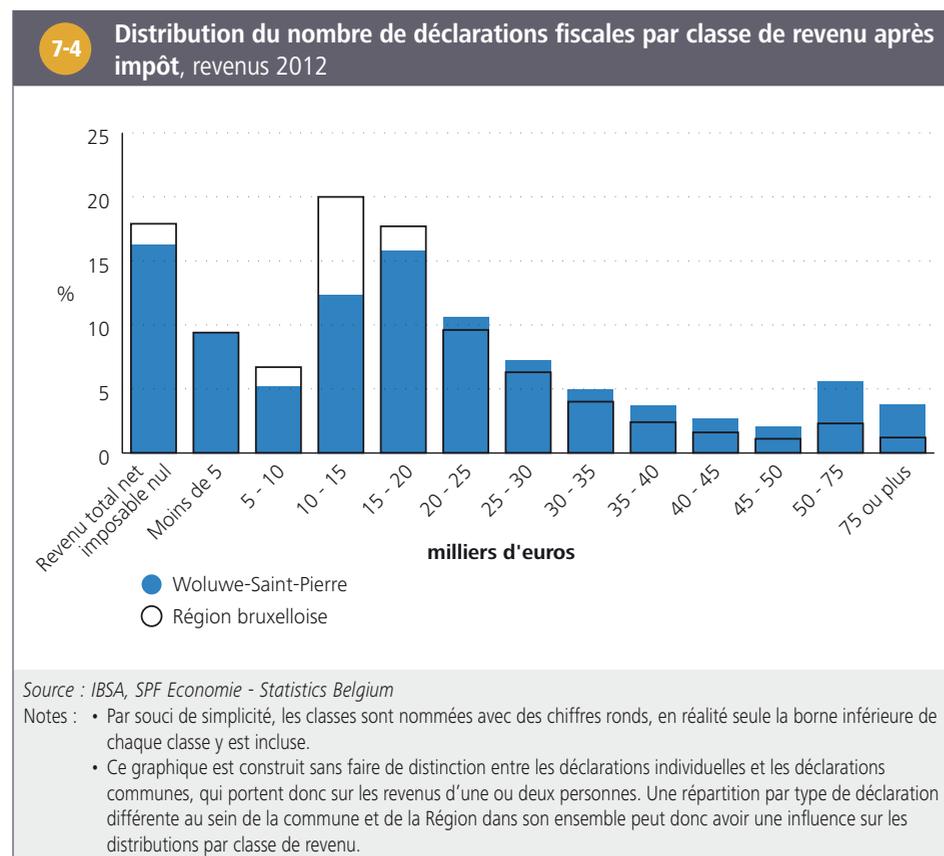
Coefficient de Gini, revenus fiscaux 2012

	Woluwe-Saint-Pierre	Moyenne des 19 communes
Coefficient de Gini - Revenu total net imposable	0,54	0,46
Coefficient de Gini - Revenu après impôt	0,48	0,39

Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

11 Le **coefficient de Gini** présenté ici est calculé sur base des statistiques fiscales et doit être distingué de celui calculé par Statistics Belgium sur base des données de l'enquête SILC.

Les **déclarations** de revenus supérieurs à 20 000 euros et plus particulièrement, de revenus au-delà de 50 000 euros, sont nettement plus représentées à Woluwe-Saint-Pierre qu'à l'échelle régionale, ce qui contribue à expliquer le **coefficient de Gini** plus élevé dans la commune. Les déclarations de revenus inférieurs à 20 000 euros, et en particulier celles de revenus compris entre 10 000 et 15 000 euros, sont quant à elles nettement moins représentées à Woluwe-Saint-Pierre par rapport à leur proportion au niveau régional **7-4**.

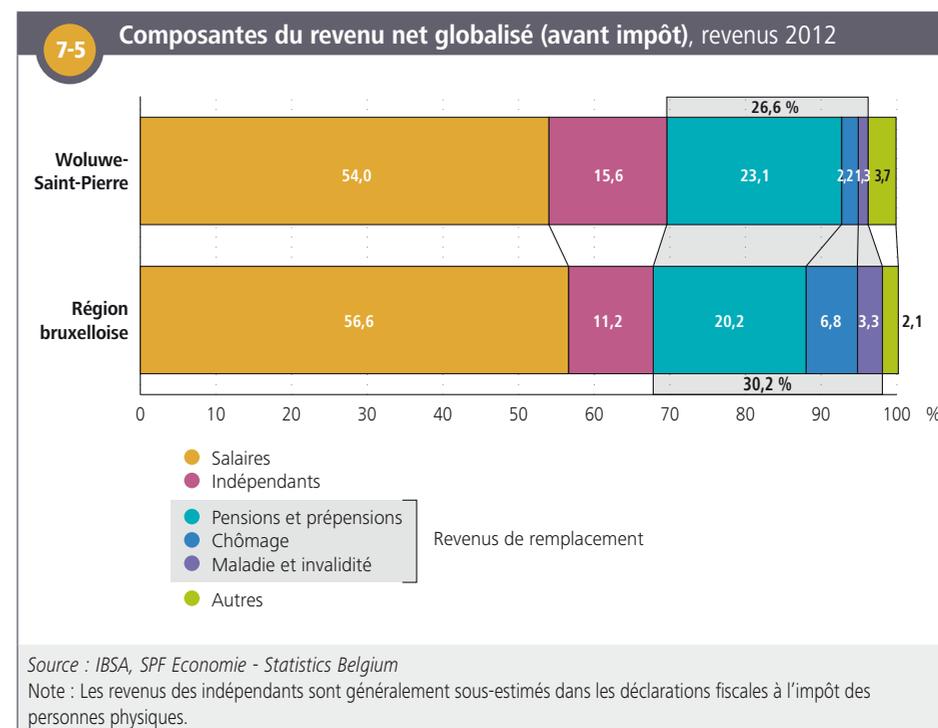


Notons que la part des déclarations dont le revenu total net imposable est nul est légèrement moins importante à Woluwe-Saint-Pierre qu'à l'échelle de la Région bruxelloise. Les déclarations dont le revenu total net imposable est nul concernent des personnes qui perçoivent des revenus exonérés ou qui ne déclarent aucun revenu à

l'impôt des personnes physiques. Il peut s'agir des bénéficiaires d'allocations sociales non imposables (comme par exemple le **revenu d'intégration sociale**), des fonctionnaires internationaux, de certains étudiants, de certains indépendants ou de personnes qui ne perçoivent réellement aucun revenu.

Ces catégories de contribuables peuvent également se retrouver, dans certains cas, dans les classes des revenus inférieurs à 10 000 euros. Ces classes de revenus doivent être interprétées avec prudence étant donné les biais inhérents à la **statistique fiscale**¹².

L'analyse de la **source** de ces revenus fiscaux (avant impôt) en 2012 montre que la part des revenus fiscaux issus du travail indépendant est plus élevée à Woluwe-Saint-Pierre qu'au niveau de la Région bruxelloise. En outre, la part des revenus issus des pensions est supérieure à Woluwe-Saint-Pierre (en lien avec la proportion plus élevée de personnes âgées), à l'inverse de celle des revenus provenant des allocations de chômage et des indemnités de maladie et d'invalidité **7-5**.



12 Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (2016), *La statistique fiscale des revenus, une source de données adéquate pour mesurer le niveau de vie des Bruxellois ?*, Focus n°14, février 2016.

7.2. PERSONNES VIVANT AVEC UNE ALLOCATION

Le nombre de personnes qui perçoivent un revenu de remplacement (allocations de chômage ou indemnités d'invalidité) ou une allocation d'aide sociale constitue un indicateur du nombre de personnes qui doivent vivre avec un **revenu limité**, souvent inférieur au **seuil de risque de pauvreté**¹³.

Le pourcentage de la population qui vit avec un revenu de remplacement (hormis les pensions) ou une allocation d'aide sociale est nettement plus bas à Woluwe-Saint-Pierre qu'à l'échelle de la Région bruxelloise, quelle que soit la catégorie d'âge.

À Woluwe-Saint-Pierre, parmi la population d'âge actif (18-64 ans), 6 % vivent avec une allocation de chômage ou d'insertion, 1 % avec un **revenu d'intégration sociale** (RIS) ou **équivalent** (ERIS), 2 % avec une indemnité d'invalidité et 1 % avec une allocation aux personnes handicapées. Parmi les jeunes adultes (18-24 ans), 3 % vivent avec un (E)RIS. Parmi les plus âgés (65 ans et plus), 4 % vivent avec la garantie de revenu aux personnes âgées (GRAPA) **7-6**.

7-6

Nombre et pourcentage de personnes vivant avec une allocation de chômage, d'invalidité ou d'aide sociale par classe d'âge, 1^{er} janvier 2014

	Woluwe-Saint-Pierre		Région bruxelloise
	Nombre	%	%
Population âgée de 18 à 24 ans	3.398	100,0	100,0
Revenu d'intégration sociale ou équivalent du CPAS	109	3,2	10,6
Allocation de chômage ou d'insertion ¹	72	2,1	6,9
Population âgée de 18 à 64 ans	24.663	100,0	100,0
Revenu d'intégration sociale ou équivalent du CPAS	267	1,1	4,9
Allocation de chômage ou d'insertion ¹	1.541	6,2	12,9
Indemnités d'invalidité ²	474	1,9	3,9
Allocations aux personnes handicapées ²	312	1,3	1,9
Population âgée de 65 ans et plus	7.798	100,0	100,0
Garantie de revenus aux personnes âgées	305	3,9	10,7
Allocations aux personnes handicapées ²	166	2,1	6,5

Sources : SPP Intégration Sociale, ONEM, INAMI, SPF Sécurité Sociale, ONP, SPF Economie - Statistics Belgium, calculs IBSA et Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale

Notes : [1] Il s'agit du nombre de paiements des allocations.
[2] Données au 31 décembre 2013

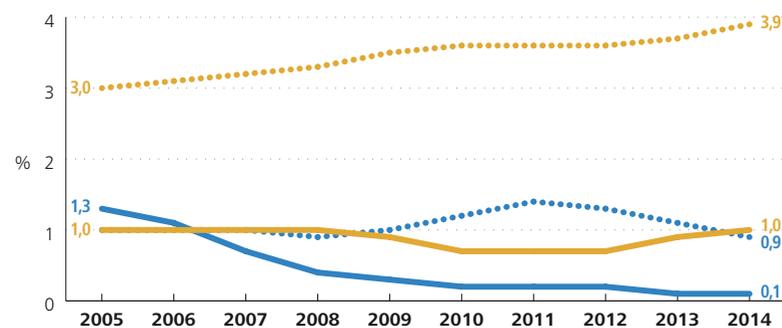
13 Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale (2015). *Baromètre social 2015*. Bruxelles : Commission communautaire commune.

L'évolution de la part de bénéficiaires du **RIS** dans la population (18-64 ans) à Woluwe-Saint-Pierre entre 2005 et 2014 indique une tendance différente de celle observée à l'échelle régionale : de manière générale, la part des bénéficiaires du RIS a stagné dans la commune, tandis qu'elle a augmenté au niveau régional. L'écart entre la proportion de bénéficiaires du RIS à Woluwe-Saint-Pierre et au niveau de la Région s'est donc creusé au cours de cette période **7-7**.

L'évolution de la part des bénéficiaires de l'**ERIS** à Woluwe-Saint-Pierre diffère également de celle observée au niveau régional. Dans la commune, cette part a diminué de façon importante en début de période et est proche de 0 depuis 2010. Au niveau régional, la part de bénéficiaires de l'ERIS a stagné en début de période, pour augmenter jusqu'en 2012 et diminuer ensuite (en grande partie du fait de certaines mesures adoptées au niveau fédéral en matière de politique d'asile et de migration¹⁴). À Woluwe-Saint-Pierre, le nombre de demandeurs d'asile et d'étrangers non-inscrits au registre de la population qui perçoivent une aide du CPAS est donc très faible depuis plusieurs années.

7-7

Évolution de la part des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale et de l'équivalent au revenu d'intégration sociale dans la population de 18-64 ans, en moyenne annuelle, 2005-2014



Nombre RIS	
Woluwe-St-Pierre	232 235 233 233 201 177 176 182 221 251
Région bruxelloise
Nombre ERIS	
Woluwe-St-Pierre	286 247 167 92 67 59 45 45 32 29
Région bruxelloise

Sources : SPP Intégration Sociale, SPF Economie - Statistics Belgium, calculs IBSA

7.3. BÉNÉFICIAIRES DE L'INTERVENTION MAJORÉE (BIM)

Le nombre de **bénéficiaires de l'intervention majorée** (BIM) pour l'assurance soins de santé peut être utilisé comme un indicateur du nombre de personnes vivant dans des conditions financières difficiles.

En janvier 2015, 3 223 personnes ont droit à une intervention majorée à Woluwe-Saint-Pierre en tant que titulaire ou comme personne à charge, soit 8 % de la population (une proportion trois fois moins élevée qu'au niveau régional). C'est la commune bruxelloise avec la plus faible proportion de BIM dans la population. Les pourcentages de BIM dans la commune sont nettement inférieurs à ceux correspondant à l'échelle régionale quelle que soit la catégorie d'âge **7-8**.

7-8

Nombre et pourcentage de bénéficiaires de l'intervention majorée pour l'assurance soins de santé (BIM), par classe d'âge et par sexe, janvier 2015

Classe d'âge	Woluwe-Saint-Pierre			Région bruxelloise					
	Nombre de bénéficiaires ¹		Pourcentage de bénéficiaires ¹ dans la population	Pourcentage de bénéficiaires ¹ dans la population		Total			
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Moins de 18 ans	340	274	614	7,9	6,7	7,3	33,5	33,2	33,3
18 - 24 ans	160	131	291	9,4	7,6	8,5	27,2	27,8	27,5
25 - 64 ans	552	828	1.380	5,5	7,3	6,5	19,2	23,0	21,1
65 ans et plus	286	652	938	9,2	13,7	11,9	26,4	32,1	29,8
Total	1.338	1.885	3.223	7,0	8,6	7,8	24,1	27,1	25,6

Sources : BCSS-Datawarehouse Marché du travail & Protection Sociale, IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium, calculs Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale

Note : [1] Titulaires et personnes à charge.

14 Ces mesures ont en effet impliqué sur la période 2013-2014, une diminution des demandeurs d'asile et des étrangers non-inscrits au registre de la population pouvant prétendre à l'aide financière en Région bruxelloise et en général en Belgique.

8. FINANCES COMMUNALES

8.1. INDICATEURS CLÉS SUR LES FINANCES COMMUNALES

Le **budget** ordinaire fait référence à l'ensemble des recettes et dépenses qui ont un caractère régulier et habituel. Les recettes et dépenses relatives aux investissements font, quant à elles, partie du budget extraordinaire. Entre 2008 et 2013, les comptes de la commune affichent à la fois un résultat ordinaire et un résultat cumulé positifs.

En moyenne pour les comptes de 2008-2013, les recettes et dépenses ordinaires **par habitant** à Woluwe-Saint-Pierre étaient inférieures à celles correspondantes pour les 19 communes bruxelloises considérées ensemble. Il en va de même concernant les dépenses d'investissement par habitant. Par ailleurs, la **dette** par habitant à Woluwe-Saint-Pierre est également nettement moins élevée qu'au niveau des 19 communes **8-1**. À noter que le montant de la dette auprès du Fonds Régional Bruxellois de Refinancement des Trésoreries Communales (FRBRTC) apparaît négligeable en proportion de la dette totale de la commune (en 2013, la dette auprès du FRBRTC ne représente que 1 % de la dette totale de Woluwe-Saint-Pierre, contre 15 % pour les 19 communes).

8-1 Indicateurs clés des finances communales, moyenne des comptes 2008-2013		
	Woluwe-Saint-Pierre	19 communes bruxelloises
Recettes ordinaires en euros par habitant	1.299	1.681
Dépenses ordinaires en euros par habitant	1.217	1.696
Dette ¹ en euros par habitant	540	1.333
Dépenses d'investissements en euros par habitant	184	248

Sources : SPRB - Bruxelles Pouvoirs locaux, SPF Economie - Statistics Belgium, calculs IBSA
 Note : [1] Dette auprès du Fonds Régional Bruxellois de Refinancement des Trésoreries Communales incluse.

Le **ratio de liquidité** indique la capacité de la commune à faire face à ses engagements financiers à court terme. À Woluwe-Saint-Pierre, en 2013, ce ratio est largement supérieur à l'unité (4,35), c'est-à-dire que la commune a la capacité de rembourser ses dettes à court terme (à un an au plus), tout en restant dans une situation confortable en conservant à son actif un surplus important.

Par ailleurs, le **degré d'autonomie financière** de la commune indique que 82 % de ses ressources proviennent de ses capitaux propres, ce qui représente une situation très favorable par rapport à la moyenne de cet indicateur pour les 19 communes (62 %).

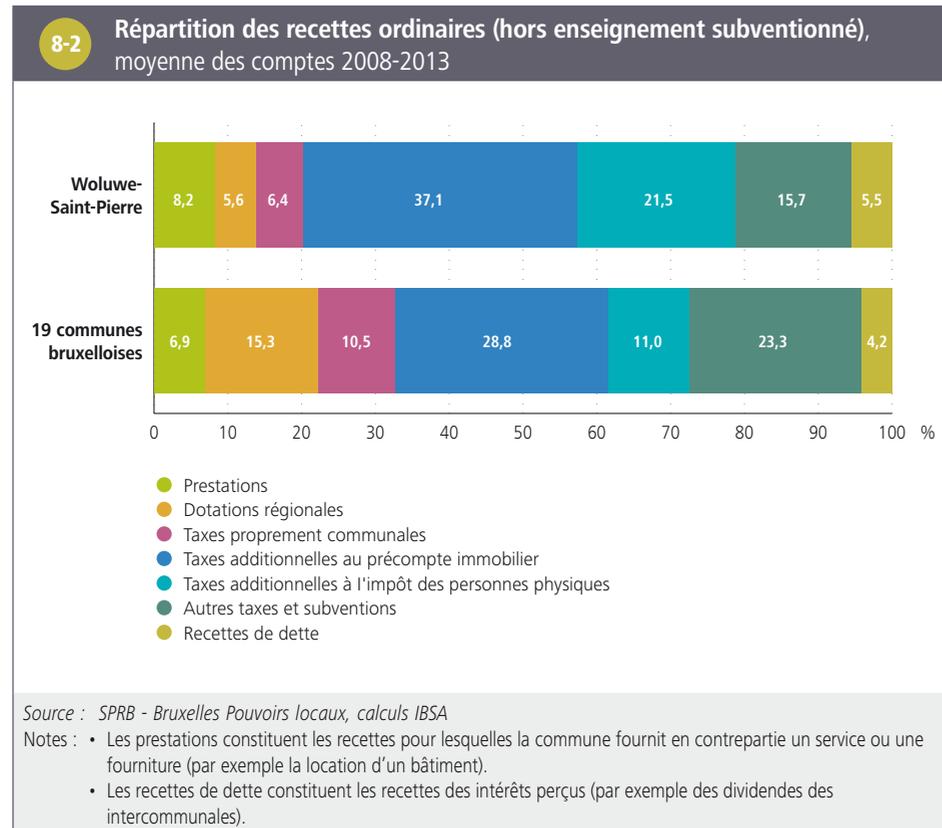
8.2. STRUCTURE DES PRINCIPALES RECETTES ET DÉPENSES ORDINAIRES

La situation socio-économique favorable de la population à Woluwe-Saint-Pierre a un impact positif sur les recettes fiscales communales. Les parts des **recettes** issues des additionnels au **précompte immobilier** et des additionnels à l'**impôt des personnes physiques** (IPP) sont supérieures à celles des 19 communes considérées ensemble. Elles représentent respectivement 37 % et 22 % des recettes de la commune (contre 29 % et 11 % pour les 19 communes) **8-2**. Par habitant, si le rendement du précompte immobilier est proche de celui des 19 communes ensemble (tiré à la hausse par la Ville de Bruxelles), le rendement de l'IPP à Woluwe-Saint-Pierre se situe parmi les plus élevés de la Région.

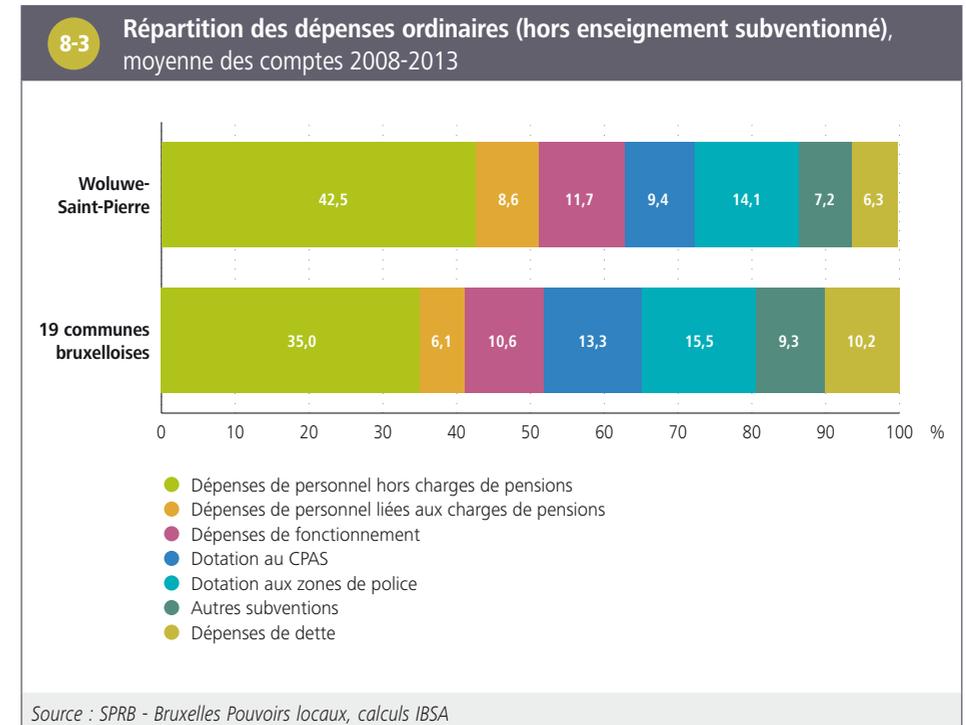
La part des recettes provenant des **dotations** régionales est quant à elle moins importante à Woluwe-Saint-Pierre qu'au niveau des 19 communes considérées ensemble (6 % des recettes contre 15 % pour les 19 communes). Les dotations sont réparties entre communes selon des critères relatifs au nombre d'habitants, d'élèves, de chômeurs, de bénéficiaires RIS ainsi qu'au rendement du précompte immobilier et de l'IPP (rôle de compensation)¹⁵. La part des autres taxes et subventions, qui reprend

¹⁵ Service public régional de Bruxelles (2015), *Rapport sur l'état des finances des communes bruxelloises 2008-2014*. Bruxelles Pouvoirs locaux.

des transferts vers la commune d'autres niveaux de pouvoir, est également inférieure à Woluwe-Saint-Pierre par rapport aux 19 communes considérées ensemble.

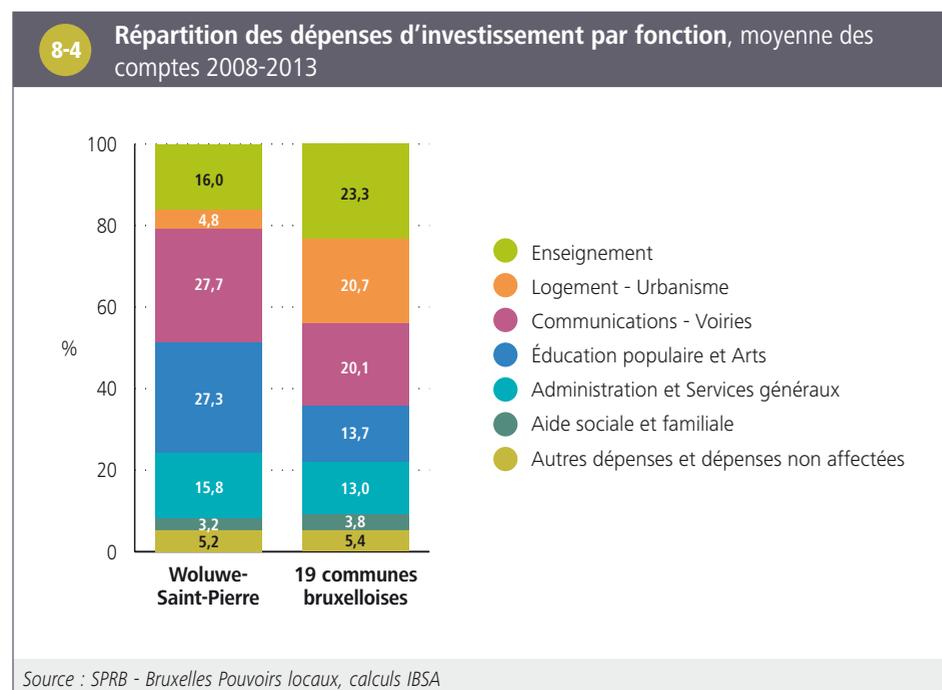


Les principales **dépenses** de la commune de Woluwe-Saint-Pierre sont les **coûts de personnel** : sur la période 2008-2013, en moyenne, 51 % des dépenses sont consacrées aux coûts du personnel de l'administration communale (charges de pension comprises), contre 41 % au niveau des 19 communes considérées ensemble **8-3**. Cependant, ramenés au nombre d'habitant, les coûts du personnel de l'administration communale sont proches de la moyenne des 19 communes.



8.3. INVESTISSEMENTS

Les **dépenses d'investissement** varient de façon importante d'une année à l'autre. Néanmoins, on constate qu'en moyenne sur la période 2008-2013, les domaines des communications/voiries et de l'éducation populaire et des arts ont fait l'objet d'une part importante des investissements à Woluwe-Saint-Pierre (respectivement 28 % et 27 %, contre 20 % et 14 % pour les 19 communes considérées ensemble). À l'inverse, le domaine du logement et de l'urbanisme n'ont fait l'objet que d'une très faible part des dépenses d'investissement de la commune au cours de cette période **8-4**.



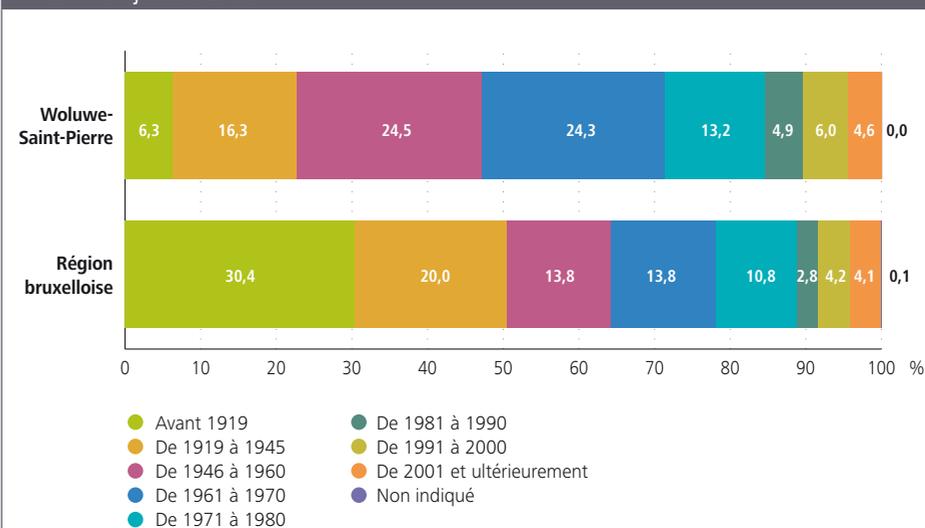
9. LOGEMENT

Au 1^{er} janvier 2014, 9 803 bâtiments et 20 295 logements sont recensés à Woluwe-Saint-Pierre, dont 911 logements sociaux.

9.1. CARACTÉRISTIQUES DU PARC DE LOGEMENTS

Woluwe-Saint-Pierre est une commune de **deuxième couronne**, ce qui implique une **urbanisation** plus tardive que les communes de **première couronne**. Sur base des données du Census 2011 concernant les **logements classiques**, plus de trois quart des logements ont été construits après la Seconde Guerre mondiale (contre environ la moitié au niveau régional). Plus spécifiquement, près de la moitié des logements de la commune ont été construits entre 1946 et 1970. Les logements très anciens - construits avant 1919 – ne représentent que 6 % du parc de logement à Woluwe-Saint-Pierre (contre 30 % au niveau régional) **9-1**.

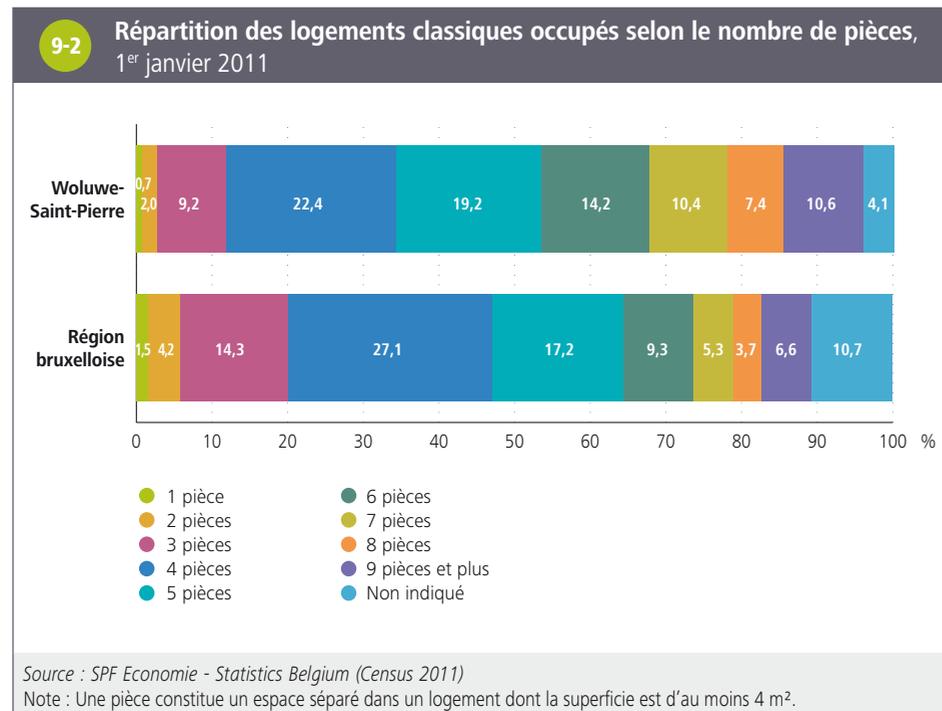
9-1 Répartition des logements classiques selon la période de construction, 1^{er} janvier 2011



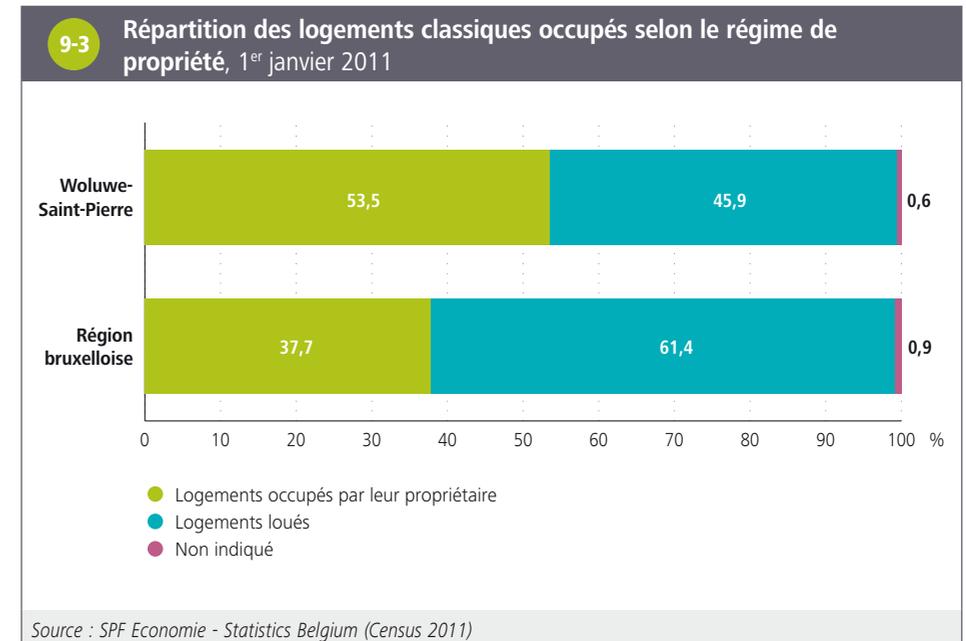
Source : SPF Economie - Statistics Belgium (Census 2011)

Note : L'année de construction est celle où la construction de tout le bâtiment a été terminée. Il ne s'agit donc pas de la dernière rénovation.

Concernant le **nombre de pièces**, la grande majorité des logements à Woluwe-Saint-Pierre disposent d'au moins 5 pièces (62 %, contre 42 % à l'échelle de la Région bruxelloise). En particulier, les logements de grande taille (7 pièces ou plus) sont nettement surreprésentés par rapport à la moyenne régionale. À l'inverse, la part des logements de moins de 4 pièces est moins importante à Woluwe-Saint-Pierre **9-2**¹⁶. Par ailleurs, les maisons de 3 et 4 façades sont proportionnellement plus nombreuses à Woluwe-Saint-Pierre par rapport à la moyenne régionale (21 % du parc de logements contre 5 % à l'échelle de la Région¹⁷).



Toujours sur base des données du Censu 2011, il apparaît que plus de la moitié des logements à Woluwe-Saint-Pierre sont occupés par leur **propriétaire**, une proportion nettement plus élevée qu'à l'échelle régionale (38 %) **9-3**. Woluwe-Saint-Pierre fait en effet partie des communes bruxelloises où l'on observe les plus grandes proportions de propriétaires.



¹⁶ Notons que la part des logements pour lesquels le nombre de pièces est « non indiqué » est plus importante au niveau de la Région (11 %) qu'à Woluwe-Saint-Pierre (4 %).

¹⁷ Voir site de l'IBSA : www.ibsa.brussels/themes/amenagement-du-territoire-et-immobilier

9.2. PARC DE LOGEMENTS SOCIAUX

Au 31 décembre 2013, la commune de Woluwe-Saint-Pierre compte 911 logements sociaux (soit 14 logements de plus qu'en 2005). Rapportés au nombre de ménages, la proportion de logements sociaux est faible à Woluwe-Saint-Pierre : on compte 5 logements sociaux pour 100 ménages dans la commune, contre 7 pour 100 au niveau de la Région **9-4**.

Sur base de données datant de 2011, la part de ménages inscrits pour une **demande** de logement social est relativement faible à Woluwe-Saint-Pierre (1,7 %, contre 7 % au niveau régional)¹⁸.

9-4 Parc et proportion de logements sociaux, 31 décembre 2013		
	Woluwe-Saint-Pierre	Région bruxelloise
Nombre de logements sociaux	911	39.393
Nombre de logements sociaux pour 100 ménages privés	4,9	7,3

Sources : SLRB, SPF Economie - Statistics Belgium, calculs IBSA

9.3. LOYERS ET PRIX DE VENTES IMMOBILIÈRES

De manière générale, en gardant à l'esprit les différences de caractéristiques des logements et du cadre de vie, les prix de l'immobilier et les loyers sont nettement plus élevés à Woluwe-Saint-Pierre qu'au niveau de la Région. C'est la commune la plus chère au niveau du prix de l'immobilier, et l'une des plus chères en termes de loyer. En 2013, Le prix moyen des maisons est de 523 600 euros, contre 365 200 euros en Région bruxelloise. Le loyer mensuel moyen d'un logement à deux chambres est de 903 euros, contre 732 euros dans la Région **9-5**.

9-5 Loyers et ventes immobilières		
	Woluwe-Saint-Pierre	Région bruxelloise
Loyer mensuel moyen d'un logement pour 2 chambres en 2013 (euros)	903	732
Prix moyen des ventes de maisons d'habitation ordinaire en 2014 (milliers d'euros)	523,6	365,2
Prix moyen des ventes d'appartements, flats et studios en 2014 (milliers d'euros)	331,4	224,8

Sources : Administration générale de la Documentation patrimoniale, SPF Economie - Statistics Belgium, SLRB

18 Voir Monitoring des Quartiers : www.monitoringdesquartiers.brussels

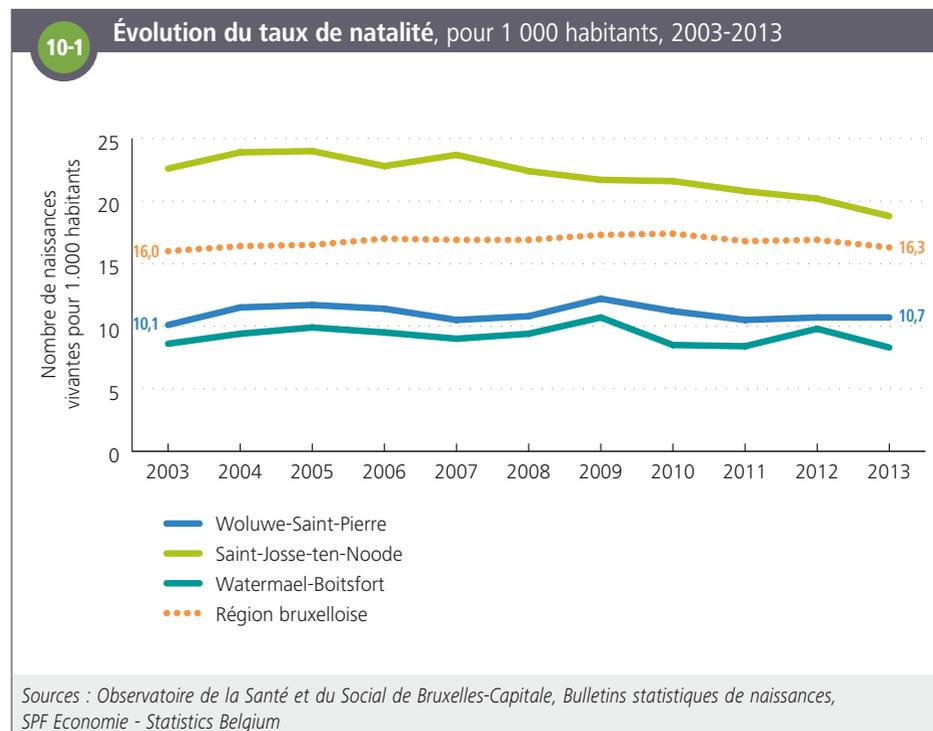
10. SANTÉ

10.1. SANTÉ DES NOUVEAU-NÉS

Natalité

En 2013, 435 **naissances** vivantes ont eu lieu parmi les habitants de Woluwe-Saint-Pierre. La différence entre le nombre de naissances comptabilisées dans les [Bulletins statistiques de naissances](#) et dans les données de [population officielle](#) est négligeable dans cette commune. Cela suggère que les naissances de personnes non inscrites au Registre de la population y sont peu fréquentes¹⁹.

Entre 2003 et 2013, le nombre de naissances a légèrement augmenté à Woluwe-Saint-Pierre (notamment en raison de l'accroissement modéré du nombre de femmes en âge de procréer) et le **taux de natalité** est resté stable **10-1**. Le taux de natalité à Woluwe-Saint-Pierre est inférieur à celui de la Région. L'**indice conjoncturel de fécondité** est lui aussi plus faible à Woluwe-Saint-Pierre (1,6) qu'à l'échelle de la Région (1,9) en 2014²⁰.

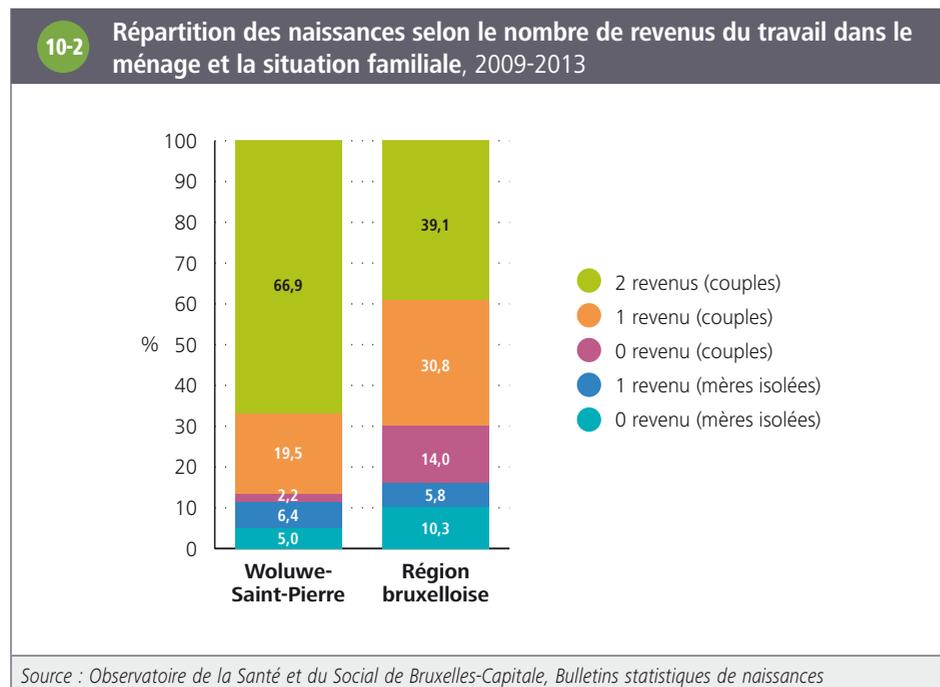


19 Les [Bulletins statistiques de naissances](#), contrairement au chiffre de [population officielle](#), incluent tous les résidents habituels notamment les naissances de parents demandeurs d'asile inscrits au Registre d'attente, de parents en situation irrégulière ou ayant un statut diplomatique. Notons par ailleurs que la population officielle, contrairement aux Bulletins statistiques de naissances, comprend les naissances à l'étranger. Pour plus d'informations sur ce thème, voir Hercot et al (2015), Naître Bruxellois(e) ; Indicateurs de santé périnatale des Bruxellois(es) 2000-2012. Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale.

20 Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium.

Caractéristiques sociodémographiques des naissances et des mères

Étant donné la situation socioéconomique plus favorable de nombreuses familles dans cette commune, le pourcentage d'enfants qui naissent dans un ménage ne disposant pas de revenus du travail est beaucoup plus faible à Woluwe-Saint-Pierre (7 %) qu'à l'échelle de la Région (24 %). La proportion d'enfants qui naissent dans une famille avec un seul revenu du travail ou dans une famille monoparentale (mère isolée) est également plus basse à Woluwe-Saint-Pierre qu'au niveau régional **10-2**.



À Woluwe-Saint-Pierre, parmi les femmes qui ont accouché entre 2009 et 2013, 52 % ne sont pas de **nationalité** belge (contre 50 % pour la Région) et 62 % ne sont pas nées avec la nationalité belge (contre 74 % pour la Région).

Parmi les femmes qui ont accouché en 2013, les nationalités les plus représentées sont respectivement la nationalité belge (49 % des femmes), polonaise (7 %), française (4,4 %), italienne (3,7 %) et roumaine (2,8 %). Entre 2003 et 2013, les parts des mères

de nationalité polonaise et roumaine ont connu les plus fortes progressions (puisqu'elles étaient pratiquement nulles en 2003).

Santé materno-infantile

Parmi les femmes qui ont accouché entre 2009 et 2013, les très **jeunes mères** sont proportionnellement moins représentées à Woluwe-Saint-Pierre (1,2 %) qu'en Région bruxelloise (2,2 %) ; cela s'explique par un plus faible **taux de fécondité** des 15-19 ans dans la commune – la proportion de femmes de 15-19 ans dans la population ne différant pas de celle de la Région. Par contre, les **mères âgées** sont proportionnellement plus représentées à Woluwe-Saint-Pierre (6,7 %) qu'en Région bruxelloise (4,9 %). Ceci s'explique principalement par une proportion de femmes de 40-49 ans plus élevée dans la population au niveau de la commune (le taux de fécondité dans cette tranche d'âge n'étant pas supérieur à celui de la Région). Par ailleurs, les **petits poids de naissance pour l'âge gestationnel** sont, en proportion, un peu moins fréquents à Woluwe-Saint-Pierre (8,5 % contre 9,9 %). Les autres indicateurs de **santé materno-infantile** à Woluwe-Saint-Pierre présentés ci-dessous ne diffèrent pas significativement de ceux de la Région bruxelloise **10-3**.

10-3 Indicateurs de santé materno-infantile, 2009-2013

	Woluwe-Saint-Pierre		Région bruxelloise
	Nombre	Pour 100 naissances vivantes	Pour 100 naissances vivantes
Naissances multiples	93	4,2	3,8
Prématurés (< 37 semaines)	154	7,0	7,3
Petit poids de naissance en fonction de l'âge gestationnel	186	8,5	9,9
Mères < 20 ans	26	1,2	2,2
Mères ≥ 40 ans	143	6,7	4,9

Source : Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale, Bulletins statistiques de naissances
 Note : Les **différences statistiquement significatives** par rapport à la Région bruxelloise sont indiquées en **gras**.

Mortalité périnatale, infantile et foeto-infantile

À Woluwe-Saint-Pierre, les taux de mortalité infantile et foeto-infantile sont inférieurs à ceux de la Région, mais la différence n'apparaît pas statistiquement significative ¹⁰⁻⁴.

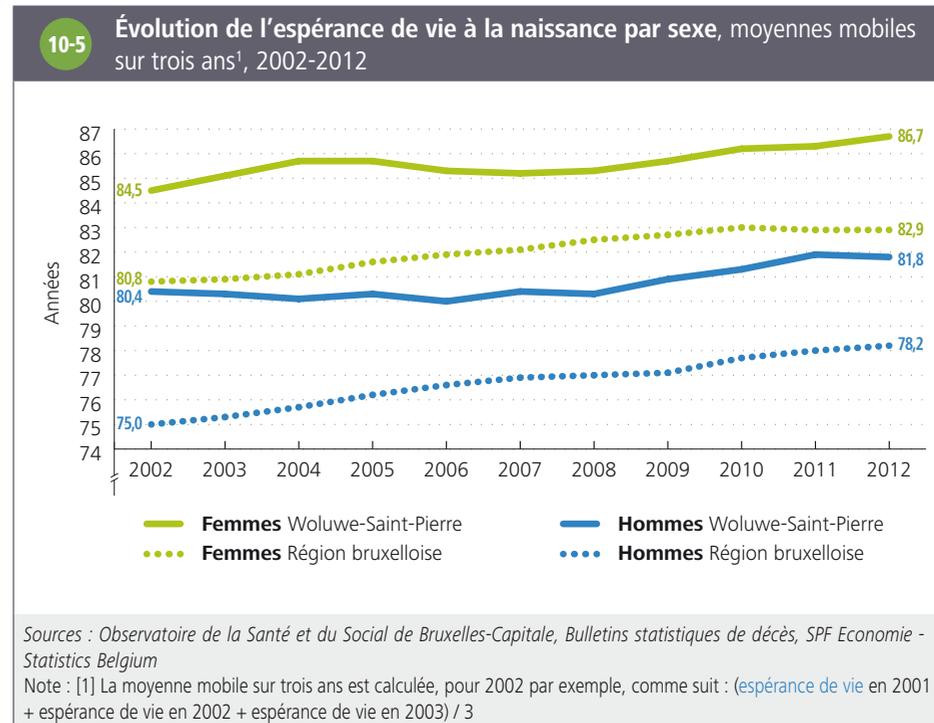
10-4	Taux de mortalité périnatale, infantile et foeto-infantile, 2009-2013			
		Woluwe-Saint-Pierre		Région bruxelloise
	Nombre	Pour 1.000 naissances	Pour 1.000 naissances	
Mortalité périnatale	17	7,7	7,8	
Mortalité infantile	4	1,8	3,0	
Mortalité foeto-infantile	19	8,6	9,4	

Source : Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale, Bulletins statistiques de naissances et de décès
 Note : Les différences statistiquement significatives par rapport à la Région bruxelloise sont indiquées en gras.

10.2. ÉTAT DE SANTÉ GÉNÉRAL

Espérance de vie

L'espérance de vie de 2012²¹ des femmes est de 86,7 ans et celle des hommes de 81,8 ans à Woluwe-Saint-Pierre contre respectivement 82,9 ans et 78,2 ans au niveau de la Région. Sur toute la période 2002-2012, l'espérance de vie est plus élevée à Woluwe-Saint-Pierre qu'à l'échelle de la Région. Elle a augmenté autant pour les hommes et les femmes à Woluwe-Saint-Pierre, alors qu'elle a évolué de façon plus importante pour les hommes que pour les femmes en Région bruxelloise. Entre 2002 et 2012, l'écart d'espérance de vie entre la commune et la Région s'est donc resserré pour les hommes ¹⁰⁻⁵.



21 L'espérance de vie en 2012 fait référence ici à la moyenne mobile de l'espérance de vie sur trois ans ((espérance de vie en 2011 + espérance de vie en 2012 + espérance de vie en 2013) / 3)

Mortalité prématurée (avant 75 ans)

À Woluwe-Saint-Pierre, le taux de mortalité prématurée (avant 75 ans) est de 292 pour 100 000 hommes et de 214 pour 100 000 femmes ¹⁰⁻⁶. Après standardisation pour l'âge, ces taux sont significativement plus bas que ceux de la Région bruxelloise (-33 % pour les hommes et -23 % pour les femmes). En comparaison avec la situation régionale, la mortalité prématurée liée aux maladies de l'appareil circulatoire et aux causes externes (suicides, accidents, homicides) est plus faible pour les deux sexes à Woluwe-Saint-Pierre. Chez les hommes de cette commune, on observe également que la mortalité prématurée liée aux tumeurs (notamment les tumeurs du larynx, de la trachée, des bronches et du poumon) est moins importante qu'en Région bruxelloise.

10-6

Taux brut de mortalité prématurée (< 75 ans) par principales causes de décès prématurés, par sexe, Woluwe-Saint-Pierre et différence par rapport à la Région bruxelloise après standardisation pour l'âge, 2009-2013

	Hommes			Femmes		
	Nombre de décès	Taux brut de mortalité (/100.000)	Différence de mortalité par rapport à la Région ¹	Nombre de décès	Taux brut de mortalité (/100.000)	Différence de mortalité par rapport à la Région ¹
Toutes causes de décès	247	292,0	-33 %	197	213,9	-23 %
Tumeurs	103	121,8	-23 %	95	103,2	-13 %
<i>Tumeur larynx, trachée, bronches et poumon</i>	28	33,1	-37 %	16	-	-
<i>Tumeur sein</i>	0	-	-	24	26,1	-3 %
Maladies de l'appareil respiratoire	39	46,1	-48 %	24	26,1	-43 %
Causes externes	32	37,8	-28 %	14	15,2	-42 %

Sources : Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale, Bulletins statistiques de décès, SPF Economie - Statistics Belgium

Notes : [1] Différence de mortalité = (Ratio Standardisé de Mortalité - 1) x 100

- Seules les causes de décès comptabilisant au moins 20 cas pour l'un des deux sexes sont reprises dans ce tableau. Si le nombre de cas est inférieur à 20, le taux brut de mortalité et la différence de mortalité par rapport à la Région ne sont pas présentés et la case est laissée vide.
- Les différences statistiquement significatives par rapport à la Région bruxelloise sont indiquées en **gras**.

Cancers : incidence et programmes de dépistage

Les cancers du poumon, du côlon, du sein (chez la femme) et de la prostate (chez l'homme) sont les principaux cancers en Région bruxelloise.

À Woluwe-Saint-Pierre, au cours de la période 2009-2012, l'**incidence** standardisée du cancer du côlon chez les femmes est plus faible qu'au niveau de la Région. L'incidence du cancer du côlon chez les hommes et des autres principaux cancers pour les deux sexes n'est pas significativement différente de celle de la Région **10-7**.

Il existe des recommandations internationales concernant le **dépistage** systématique organisé pour le cancer du côlon et, chez la femme, le cancer du sein et du col de l'utérus.

À Woluwe-Saint-Pierre, la couverture totale du dépistage du cancer du sein est supérieure à celle de la Région. La proportion de femmes ayant bénéficié d'une mammographie dans le cadre spécifique du programme organisé et gratuit (appelé 'mammotest') est quant à elle plus faible qu'au niveau régional²² **10-8**. La couverture totale reste cependant inférieure à la recommandation européenne de 70 % de participation.

En ce qui concerne le dépistage du cancer du col de l'utérus, le pourcentage de femmes entre 25 et 64 ans ayant effectué un frottis durant la période 2010-2012 à Woluwe-Saint-Pierre (60 %) est plus élevé qu'à l'échelle régionale (53 %)²³.

22 Pour plus d'informations sur ce thème, voir Yannart et al (2015), *Quatrième rapport d'évaluation du programme de dépistage organisé du cancer du sein en Région bruxelloise (2009-2013)*, Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale.

23 Agence InterMutualiste, Atlas. www.aim-ima.be

10-7

Taux brut d'incidence du cancer du poumon, du côlon, de la prostate et du sein, Woluwe-Saint-Pierre et différence par rapport à la Région bruxelloise après standardisation pour l'âge, 2009-2012

	Nombre de cancers	Taux brut d'incidence (/100.000)	Différence d'incidence par rapport à la Région ¹
Hommes			
Prostate	121	165,2	+13 %
Côlon	66	90,1	+4 %
Poumon-bronches	60	81,9	-19 %
Femmes			
Sein	183	217,0	+10 %
Côlon	48	56,9	-23 %
Poumon-bronches	36	42,7	-10 %

Sources : Fondation Registre du Cancer et SPF Economie - Statistics Belgium

Notes : [1] Différence d'incidence = (Ratio Standardisé d'Incidence - 1) x 100

Les différences statistiquement significatives par rapport à la Région bruxelloise sont indiquées en **gras**.

10-8

Taux de couverture du dépistage organisé et total du cancer du sein parmi les femmes de 50 à 69 ans, 2011-2012

	Woluwe-Saint-Pierre	Région bruxelloise
Mammotest	7,7 %	9,9 %
Mammographie et/ou mammotest	62,3 %	52,9 %

Sources : Agence InterMutualiste, Brumammo, SPF Economie - Statistics Belgium, calculs Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale

GLOSSAIRE

Bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM) : afin d'améliorer l'accès financier des personnes ayant un faible revenu aux soins de santé, il est prévu d'attribuer à différentes catégories de personnes (ainsi qu'à leurs personnes à charge) une intervention majorée de l'assurance obligatoire pour les soins médicaux et donc une diminution du ticket modérateur. Depuis janvier 2014, trois conditions peuvent chacune donner droit à l'intervention majorée : (1) le fait d'être bénéficiaire de certaines allocations (RIS, ERIS, GRAPA, allocations aux personnes handicapées, allocation familiale majorée pour enfants souffrant d'un handicap) ; (2) le statut d'orphelin ou de mineur étranger non accompagné (MENA) ; (3) un faible revenu. Pour les deux premières catégories, le droit à l'intervention majorée est octroyé automatiquement pour le titulaire et leurs personnes à charge. Les personnes ayant de faibles revenus mais n'ayant pas automatiquement droit à l'intervention majorée peuvent faire une demande et le droit sera octroyé ou non sur base d'un examen des revenus du ménage.

Bulletins statistiques de naissances et de décès : les statistiques de naissances et de décès peuvent être établies à partir de deux sources : le Registre national ([population officielle](#)) et les bulletins statistiques de naissances et de décès. Cette dernière source inclut l'ensemble des naissances et des décès y compris des personnes qui ne sont pas inscrites au Registre national mais qui résident habituellement dans la commune. Le nombre de naissances et de décès comptabilisé via les bulletins est en général supérieur au nombre de naissances et de décès via le Registre national. Pour plus d'informations : www.observatbru.be

Coefficient de Gini : le coefficient de Gini est un indicateur synthétique d'inégalités de revenus. Il varie entre 0 et 1. Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite où les revenus de chacun seraient égaux. À l'inverse, il est égal à 1 dans une situation d'inégalité extrême (où tous les revenus sauf un seraient nuls). Il est calculé ici sur base des [statistiques fiscales](#), hors déclarations de revenu total net imposable nul.

Coefficient de séniorité : le coefficient de séniorité représente la part des personnes les plus âgées (80 ans et plus) parmi les personnes âgées (65 ans et plus). Ce coefficient mesure le vieillissement des personnes âgées.

Coefficient de vieillissement : le coefficient de vieillissement représente la part des personnes âgées (65 ans et plus) par rapport à celle des plus jeunes (moins de 18 ans) dans la population. Il est utilisé pour mesurer le vieillissement de la population.

Croissant pauvre : zone de la Région bruxelloise concentrant depuis plusieurs décennies les populations les moins favorisées sur le plan économique. Elle reprend les quartiers en [première couronne](#) nord et ouest, qui sont parmi les plus pauvres de la Région et qui forment un croissant autour du centre-ville, de Saint-Josse-ten-Noode au bas de Forest.

Degré d'autonomie financière : part en pourcentage des fonds propres de la commune (à l'exception des provisions pour risques et charges) dans le total de son passif.

Demandeur d'emploi inoccupé (DEI) : personne sans emploi inscrite auprès du service public d'emploi de sa région (Actiris en Région bruxelloise).

Deuxième couronne : dans la représentation d'une ville selon un schéma concentrique, une couronne désigne les quartiers ayant une certaine homogénéité sociale, urbanistique, et formant un anneau à l'intérieur de la ville. La deuxième ou seconde couronne de la Région bruxelloise désigne les quartiers situés le plus à l'extérieur de la ville, au-delà de la ceinture formée par les grands boulevards au sud (avenue Churchill) et à l'est (Boulevard Général Jacques, Louis Schmidt, Saint-Michel, Brandt Withlock, Reyers et Lambermont) et l'arc de la ligne du chemin de fer à l'ouest. Cette seconde couronne s'est développée après la [première couronne](#) et a atteint les limites de la Région de Bruxelles-Capitale vers 1960.

Différence statistiquement significative : lorsqu'une différence entre deux chiffres est dite statistiquement significative, cela signifie que la probabilité que cette différence corresponde à une différence réelle est très élevée et que le risque qu'elle soit le résultat du hasard est très faible.

Entreprises assujetties à la TVA : les statistiques sur les entreprises assujetties à la TVA sont établies par la Direction générale Statistique – Statistics Belgium du SPF Economie. Elles ne décomptent que les sièges sociaux d'entreprises. Cela signifie que si une entreprise possède plusieurs sièges d'exploitation, répartis entre une ou plusieurs communes, ces statistiques n'en tiennent pas compte et considèrent ceux-ci comme une seule entreprise, située dans la commune où est établi le siège social.

Le taux de cessation d'entreprises assujetties à la TVA se calcule en divisant le nombre de cessations d'entreprises assujetties à la TVA d'une année par la moyenne du nombre d'entreprises actives cette année. Le nombre de cessations d'entreprises assujetties à la TVA correspond au nombre d'entreprises qui n'étaient plus présentes dans le registre des assujettis à la TVA au 31 décembre d'une année donnée alors qu'elles l'étaient au 31 décembre de l'année précédente. Cette statistique ne tient pas compte des migrations des entreprises. Une entreprise qui quitte une commune pour s'installer ailleurs sans modifier son statut dans le registre des assujettis à la TVA ne sera pas comptabilisée dans le nombre de cessations.

Le taux de création d'entreprises assujetties à la TVA se calcule en divisant le nombre de créations d'entreprises assujetties à la TVA d'une année par la moyenne du nombre de ces entreprises actives cette année. Le nombre de créations d'entreprises assujetties à la TVA correspond au nombre d'entreprises présentes dans le registre des assujettis à la TVA au 31 décembre d'une année donnée alors qu'elles ne l'étaient pas au 31 décembre de l'année précédente. Cette statistique ne tient pas compte des migrations des entreprises. Une entreprise s'installant sur le territoire d'une commune alors qu'elle était déjà inscrite comme active dans le registre des assujettis à la TVA auparavant ne sera pas considérée comme une création. Il faut noter que le taux de création d'entreprises pour l'année 2014 est exceptionnellement élevé. Cela s'explique par un changement de législation qui soumet depuis janvier 2014 les prestations des avocats à la TVA. Ces derniers ont dès lors dû procéder à leur assujettissement dans les premiers mois de cette année. Ces assujettissements destinés à se conformer aux nouvelles règles ne correspondent pas à des créations d'entreprises en tant que telles puisque dans la plupart des cas l'entreprise exerçait déjà ses activités auparavant.

Le taux de faillite d'entreprises se calcule en divisant le nombre de faillites d'entreprises d'une année par le nombre moyen d'entreprises assujetties à la TVA actives cette année. Le nombre de faillites est établi en combinant des informations issues du répertoire d'entreprises de Statistics Belgium à celles provenant des déclarations des tribunaux de commerce. On notera que l'année 2013 a été particulière pour la Région de Bruxelles-Capitale sur le plan des faillites avec un nombre très élevé de celles-ci. Cela est notamment dû à la grande « opération de nettoyage » menée par les tribunaux

de commerce bruxellois au cours de cette année et ciblant des entreprises à la santé économique jugée douteuse.

Équivalent au revenu d'intégration sociale (ERIS) : l'ERIS est une aide financière attribuée par le CPAS dans le cadre du Droit à l'aide sociale pour les personnes qui n'entrent pas en ligne de compte pour le droit au revenu d'intégration sociale car elles ne satisfont pas aux conditions exigées en termes de nationalité, d'âge ou de revenus, mais qui sont dans une situation de besoin similaire. Il s'agit essentiellement de candidats-réfugiés et d'étrangers qui ont un droit de séjour mais qui ne sont pas inscrits au Registre national. Les montants sont identiques à ceux du revenu d'intégration sociale.

Pour plus d'informations : www.ocmw-info-cpas.be

Emploi intérieur : l'emploi intérieur correspond aux emplois des personnes travaillant sur un territoire, quel que soit le lieu de résidence des travailleurs.

Espérance de vie : l'espérance de vie étudiée ici concerne l'espérance de vie à la naissance. Celle-ci traduit l'âge moyen attendu du décès d'une personne si elle était exposée à chaque âge de sa vie au risque de décès pour chaque tranche d'âge observé dans une population au cours d'une période déterminée. L'espérance de vie n'est donc pas une prédiction mais décrit de manière synthétique le cumul des risques de décès pour chaque tranche d'âge au cours de la période étudiée.

Indice conjoncturel de fécondité : nombre d'enfants qu'une femme aurait au cours de sa vie féconde si elle connaissait à chaque âge la fécondité observée au cours de l'année considérée. Il se calcule en additionnant les taux de fécondité par âge.

Logements classiques : les logements classiques sont des ensembles distincts (entourés de murs et couverts d'un toit) et indépendants (avec une entrée directe sur la rue ou un escalier, un couloir), qui sont conçus pour servir d'habitation permanente.

Maillage vert et bleu : programme environnemental en Région Bruxelles-Capitale ayant pour objectifs de créer des espaces verts, de les relier par des rues plantées, de faire revivre les rivières, à destination des habitants et également dans une visée écologique. Initié en 1996, il a été inscrit en 1999 dans le Plan régional d'affectation du sol (PRAS).

Migration circulaire : désigne le mouvement d'individus partageant leur espace de vie entre deux pays, offrant fréquemment la possibilité de garder contact avec la famille restée au pays d'origine, tout en préservant un emploi à l'étranger.

Petit poids de naissance en fonction de l'âge gestationnel : le poids de naissance est fortement lié à l'âge gestationnel. Certains facteurs peuvent entraîner un poids de naissance plus faible à âge gestationnel égal tels que le tabagisme, l'alcool, les pathologies du placenta, etc. Les fœtus qui ont un poids faible par rapport à la moyenne des fœtus nés avec la même durée de gestation ont plus souvent des problèmes de santé périnatale et un risque plus important de mortalité. Le poids faible pour l'âge gestationnel correspond aux naissances vivantes avec un poids inférieur au percentile 10 des naissances pour la même durée de gestation (gestations de 24 à 41 semaines incluses), durant la période analysée (ici 2009-2013).

Pour plus d'informations : www.observatbru.be

Population active : la population active d'un territoire fait référence aux résidents de ce territoire qui sont effectivement présents sur le marché du travail, qu'ils soient en emploi (population active occupée) ou au chômage (**demandeurs d'emploi inoccupés**).

Population officielle : ensemble des individus légalement domiciliés auprès de leur administration communale, à l'exception des demandeurs d'asile.

Première couronne : dans la représentation d'une ville selon un schéma concentrique, une couronne désigne les quartiers ayant une certaine homogénéité sociale, urbanistique, et formant un anneau à l'intérieur de la ville. La première couronne de la Région bruxelloise désigne les quartiers situés entre les boulevards de la petite ceinture et la moyenne ceinture formée par les grands boulevards au sud (avenue Churchill) et à l'est (Boulevard Général Jacques, Louis Schmidt, Saint-Michel, Brandt Withlock, Reyers et Lambermont) et l'arc de la ligne du chemin de fer à l'ouest. Cette première couronne sera complètement urbanisée vers 1930.

Quartiers : les quartiers de la Région bruxelloise tels qu'utilisés dans cette publication sont ceux du Monitoring des quartiers. Un quartier est une somme de **secteurs statistiques** spatialement contigus, regroupés en fonction notamment de leurs caractéristiques sociodémographiques et physiques.

Pour plus d'informations : www.monitoringdesquartiers.brussels

Rapport de masculinité : il s'agit du rapport entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes. Ce rapport permet d'analyser la répartition par sexe de la population.

Ratio de dépendance : le ratio de dépendance s'obtient en divisant la population se trouvant dans les tranches d'âge les plus dépendantes (soit les moins de 18 ans et les 65 ans et plus) par la population la plus susceptible d'exercer une activité professionnelle (18-64 ans).

Ratio de liquidité : rapport en pourcentage des créances à un an ou plus et des comptes financiers sur les dettes à un an au plus de la commune.

Ratio Standardisé d'Incidence : nombre total de cas d'une maladie donnée observés dans la commune divisé par le nombre total de cas « attendus » dans la commune (obtenus en appliquant les taux d'incidence par tranche d'âge de la Région aux effectifs de la commune).

Ratio Standardisé de Mortalité : nombre total de décès observés dans la commune divisé par le nombre total de décès « attendus » dans la commune (obtenus en appliquant les taux de mortalité par tranche d'âge de la Région aux effectifs de la commune).

Revenu d'intégration sociale (RIS) : le RIS (appelé avant 2002 minimum de moyens d'existence ou minimex) est une forme spécifique du Droit à l'intégration sociale. Il s'agit d'un revenu minimum attribué par le CPAS aux personnes qui ne disposent pas de moyens d'existence suffisants et qui ne sont pas en mesure de se les procurer par d'autres moyens (droit résiduaire). Le bénéficiaire doit en outre satisfaire d'autres conditions d'octroi, en termes de disposition au travail, de nationalité, de résidence et d'âge.

Pour plus d'informations : www.ocmw-info-cpas.be

Revenu moyen par unité de consommation modifiée (UCM) : cet indicateur permet d'approcher le niveau de vie moyen au sein d'une population en tenant compte de la structure de cette population, aussi bien en termes d'âge que de composition des ménages. Pour obtenir le revenu moyen par UCM d'un territoire donné comme la commune, le revenu (ici, après impôt) des résidents de la commune est divisé par le nombre d'UCM de la commune (il n'est pas tenu compte des déclarations dont le revenu total net imposable est nul). Pour calculer le nombre d'UCM d'une commune, on utilise une échelle d'équivalence permettant de convertir le nombre de personnes dans un ménage en « équivalent adulte » : un coefficient de 1 est attribué au premier adulte, de 0,5 aux autres personnes de 14 ans ou plus et de 0,3 aux enfants de moins de 14 ans. La population a donc été convertie ici en UCM afin de tenir compte de la structure des ménages, celle-ci ayant une influence sur la structure des dépenses. Pour des raisons de comparabilité, chaque personne faisant partie d'un ménage collectif a dû être considérée dans le calcul comme le chef de ménage d'un ménage privé.

Secteurs statistiques : les secteurs statistiques représentent l'unité territoriale de base la plus fine et résulte de la subdivision du territoire par la Direction générale de la Statistique, sur base des caractéristiques structurelles de celui-ci identifiées au travers des recensements de la population (dernières retouches principales effectuées en 2001).

Statistiques fiscales : ces statistiques contiennent des informations au sujet des revenus figurant dans les déclarations fiscales de toutes les personnes domiciliées en Belgique. Lors de leur interprétation, il faut tenir compte d'un certain nombre d'éléments. Les données se réfèrent seulement aux revenus soumis à l'impôt des personnes physiques. Certains types de revenus ne sont pas imposables et sont donc absents des statistiques fiscales. En l'occurrence, plusieurs transferts sociaux ([revenu d'intégration sociale](#), [équivalent au revenu d'intégration](#) et allocations familiales notamment) sont exonérés d'impôts et ne sont donc pas repris dans le revenu imposable. De même, certaines personnes ont un revenu élevé qui n'est pas imposable via le système national, comme les diplomates étrangers ou les fonctionnaires internationaux. Les personnes percevant ces différents types de revenus non imposables peuvent dès lors se retrouver soit dans les déclarations dont le revenu imposable est nul (dont il n'est pas tenu compte dans la plupart des statistiques fiscales) soit dans les classes de revenus faibles. Par ailleurs, les statistiques fiscales sous-estiment de façon importante les revenus du capital (mobilier et immobilier).

Seuil de risque de pauvreté : à l'instar des autres pays de l'Union européenne, la Belgique utilise un seuil de pauvreté relatif pour mesurer la part de la population présentant un risque de pauvreté. Ce seuil est défini à 60 % du revenu disponible équivalent médian du pays. En Belgique, sur base de l'enquête EU-SILC 2014 (revenus de 2013), ce seuil est de 1 085 euros par mois pour une personne isolée, 1 736 euros par mois pour un parent seul avec deux enfants et 2 279 euros par mois pour un couple avec deux enfants. Les personnes disposant d'un revenu disponible équivalent inférieur à ce seuil sont considérées comme en risque de pauvreté.

Taux d'activité : pourcentage de la [population active](#) dans la population en âge de travailler (15-64 ans).

Taux de chômage : pourcentage de la population au chômage ([demandeurs d'emploi inoccupés](#)) dans la [population active](#).

Taux d'emploi : pourcentage de la [population active](#) occupée (en emploi) dans la population en âge de travailler (15-64 ans).

Taux de fécondité : rapport des naissances vivantes des femmes d'un âge donné sur l'effectif des femmes de cet âge. L'âge pris en considération est l'âge révolu, c'est-à-dire l'âge atteint au dernier anniversaire.

Taux de natalité : le taux de natalité est le rapport entre le nombre annuel de naissances et la population totale.

Taux de mortalité foeto-infantile : nombre de décès survenant avant ou pendant l'accouchement (à partir du moment où le bébé a au moins 500 g ou après minimum 22 semaines de gestation) et de décès d'enfants nés vivants survenus avant le premier anniversaire de l'enfant (0 à 364 jours révolus), pour 1 000 naissances totales (vivantes et mort-nés).

Taux de mortalité infantile : nombre de décès d'enfants nés vivants survenus avant le premier anniversaire de l'enfant (0 à 364 jours révolus) pour 1 000 naissances vivantes.

Taux de mortalité périnatale : nombre de décès survenant avant ou pendant l'accouchement (à partir du moment où le bébé a au moins 500 g ou après minimum 22 semaines de gestation) et de décès au cours de la première semaine de vie (0 à 6 jours révolus) d'enfants nés vivants, pour 1 000 naissances totales (vivantes et mort-nés).

Unités locales d'établissement : sièges d'exploitation des entreprises dans la commune où ils se situent réellement, pour peu qu'ils présentent au minimum un salarié déclaré à l'ONSS.

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

Actiris	Office Régional Bruxellois de l'Emploi	ONSS	Office national de sécurité sociale
BCSS	Banque Carrefour de la Sécurité Sociale	PRAS	Plan Régional d'Affectation du Sol
BIM	Bénéficiaires de l'intervention majorée pour l'assurance soins de santé	RIS	Revenu d'Intégration Sociale
Brumammo	Centre bruxellois de coordination pour le dépistage du cancer du sein	SLRB	Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale
COCOM	Commission Communautaire Commune	SPF	Service public fédéral
CPAS	Centre public d'action sociale	SPP	Service public fédéral de programmation
DEI	Demandeurs d'emploi inoccupés	SPRB	Service public régional de Bruxelles
ERIS	Équivalent au revenu d'intégration sociale	STIB	Société des transports intercommunaux de Bruxelles
EU-SILC	European Union – Statistics on Income and Living Conditions	TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
FRBRTC	Fonds Régional Bruxellois de Refinancement des Trésoreries Communales	UE	Union Européenne
GRAPA	Garantie de revenu aux personnes âgées	WSE	Steunpunt Werk en Sociale Economie
IBSA	Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse		
INAMI	Institut national d'assurance maladie-invalidité		
IPP	Impôt des personnes physiques		
MENA	Mineur étranger non accompagné		
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques		
OKAN	Onthaalonderwijs Anderstalige Nieuwkomers		
ONE	Office de la Naissance et de l'Enfance		
ONEM	Office National de l'Emploi		
ONP	Office national des Pensions		

POUR EN SAVOIR PLUS

PLUS D'INDICATEURS

Monitoring des Quartiers de la Région de Bruxelles-Capitale :
www.monitoringdesquartiers.brussels

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse :
www.ibsa.brussels

Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale :
www.observatbru.be

OUVRAGES

Corijn, E. & van de Ven, J., 2013, *The Brussels Reader. A small world city to become the capital of Europe*. Bruxelles, VUBPRESS.

Dessouroux, C., 2008, *Espaces partagés, espaces disputés. Bruxelles, une capitale et ses habitants*. Bruxelles, Université libre de Bruxelles (CIRHIBRU) & Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale.

Jaumain, S. (Dir.), 2009, *La Région de Bruxelles-Capitale. Histoire & Patrimoine des communes de Belgique*. Bruxelles, Racine.

Vandermotten, C., 2014, *Bruxelles, une lecture de la ville. De l'Europe des marchands à la capitale de l'Europe*. Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.

Van Hamme, G. (Dir.), Grippa, T., Marissal, P., May, X., Wertz, I. & Loopmans, M. (2015). *Analyse dynamique des quartiers en difficulté dans les régions urbaines belges*. ULB – IGEAT. KULeuven – Department of Earth and Environmental Sciences. SPP Intégration Sociale, Bruxelles. http://forms.mi-is.be/Atlas_FR.pdf



Zoom sur les communes : Woluwe-Saint-Pierre

La publication « Zoom sur les communes » de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse et de l'Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale rassemble et analyse des indicateurs démographiques, socio-économiques, de bien-être et de santé de la population pour chacune des 19 communes bruxelloises. Cette publication constitue un outil d'aide à la décision au niveau local en permettant aux acteurs de mieux connaître les caractéristiques de la population et du territoire sur lesquels ils travaillent.

www.ibsa.brussels
www.observatbru.be